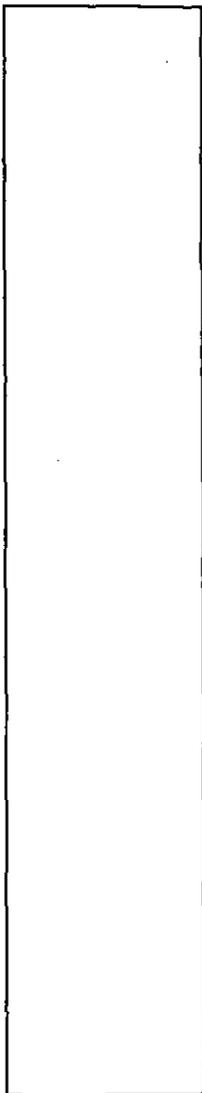


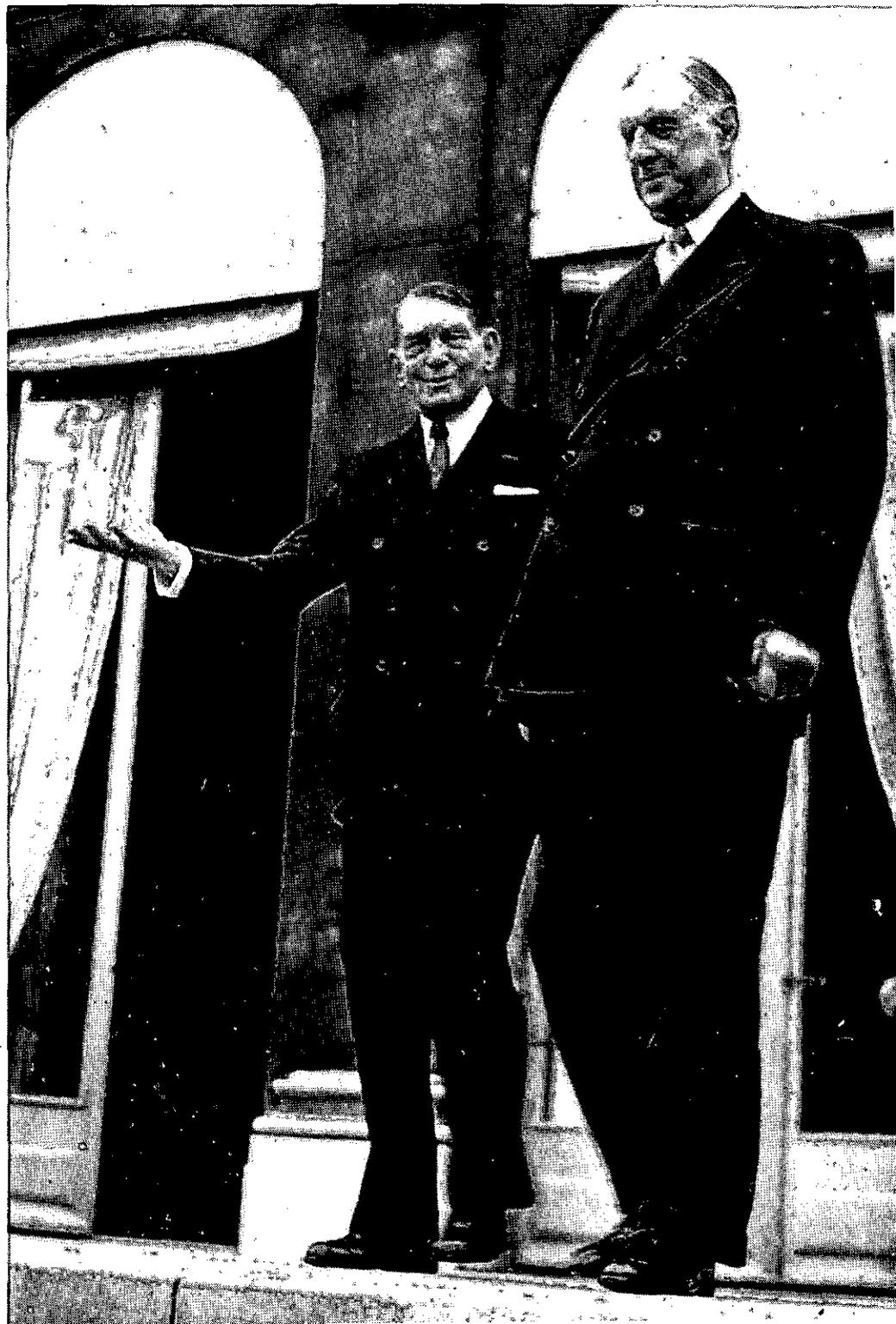
FRANCE

FEVR. 1960 - N° 22 - 1,50 NF

FORUM



Faut-il condamner
la IV^e République ?



Pour un renouvellement de la vie civique

Votre revue est parmi celles que j'attends, que je lis en premier lorsqu'elle m'est parvenue et à laquelle je me réfère lorsque je dois participer à un débat ou faire un exposé. C'est donc vous dire, après beaucoup de lecteurs, combien j'apprécie vos travaux et combien ils sont utiles.

Mon propos n'est pas seulement de vous adresser des compliments, mais de vous faire une suggestion et, peut-être, d'engager un dialogue avec vous et vos lecteurs.

Votre revue est d'une haute tenue intellectuelle, ceux qui y écrivent savent de quoi ils parlent et ont généralement un style et une pensée. Cependant votre revue n'est pas scientifique ; ce n'est pas « la revue française de science politique » ; ce n'est pas non plus une revue de vulgarisation, bien qu'elle soit facile à lire et que les sujets abordés soient de très grande actualité.

Votre revue s'adresse aux militants formés ou à ceux qui recherchent une loyale information politique, en ayant le souci de l'intérêt général.

Mais sont-ils nombreux actuellement ces lecteurs ainsi sensibilisés ? Je ne le crois pas. Et, de ce fait, votre remarquable effort n'atteint pas tous ceux qu'il devrait atteindre. Les Fédérations de partis politiques de votre esprit ne doivent pas vous apporter une aide suffisante car les partis politiques sont dans l'ensemble trop squelettiques, trop coupés de l'opinion et même des militants pour avoir une audience et pour pouvoir assumer une formation politique valable.

Pierre Fougeyrollas note très justement dans l'article de votre dernier numéro que la minorité qui s'intéresse activement aux questions politiques le fait « à l'aide d'organismes non partisans, plutôt qu'à l'aide des partis ». Mais ces organismes non partisans ne sont ni préparés ni étoffés pour assurer cette formation politique. C'est vers eux qu'il faut donc se tourner pour les aider et reprendre le dialogue que les partis n'ont pas su ou n'ont pas voulu créer et entretenir.

Un renouvellement de la vie civique et de l'esprit démocratique ne peut pas actuellement s'opérer par les partis. Il ne peut pas non plus s'opérer par des mouvements intellectuels coupés des réalités politiques et de la vie politique.

Votre équipe semble bien placée par contre pour ce renouvellement puisqu'elle comprend, à côté de chercheurs, des militants engagés. Pourquoi alors ne pas tenter l'opération et aborder une deuxième étape de votre action ? Celle de l'élargissement de votre audience, celle du soutien d'équipes engagées localement dans la formation et l'information politique.

Dans ce domaine, comme dans tant d'autres, il faut décentraliser. Il faut que, localement, dans chaque département, des équipes se constituent. Elles sont possibles et à de multiples indices, on peut dire qu'elles se cherchent.

C. C. (Nancy).

N.D.I.R. — Les propositions de notre correspondant sont flatteuses pour notre revue qui, malheureusement, ne dispose que de moyens réduits. Il semble cependant possible de constituer localement des centres d'études, de débats, de confrontations autour de « France Forum ».

C'est à nos amis à prendre des initiatives dans ce sens et « France Forum » les soutiendra volontiers. La lettre de M. Claude Coulais, de Nancy pourrait amorcer un dialogue entre nos lecteurs sur ces problèmes cruciaux d'éducation civique. D'ailleurs, dès notre précédent numéro, nous avions ouvert une rubrique « Cercle France-Forum » dont il dépend de nos amis qu'elle soit abondante et dans laquelle nous donnerons toutes les informations susceptibles d'intéresser ceux qui sont disposés à s'associer à une telle expérience.

Cercles France-Forum

PARIS

Le Cercle Forum étudiant, organisé par Jacques Blot, se réunira le 4 février pour discuter avec Pierre Fougeyrollas et Raymond Balmès, tous deux professeurs de philosophie, du sujet suivant : « Mort ou apothèse du marxisme ».

SAINT-MALO

Suite lointaine d'un déjeuner « France-Forum » de mai 1958 à Saint-Malo, nous venons de créer avec M. Gaignard, un cercle d'études « France-Forum » qui nous permet de grouper plusieurs personnes pour discuter d'articles de cette revue. La première réunion au mois de décembre avait permis de confronter les opinions de chacun sur la démocratie sous la V^e République (article de J. Fauvet), opinions très diverses d'ailleurs. Notre second carrefour qui doit avoir lieu le 26 portera sur l'article de Fougeyrollas « La France en crise ».

Alain Coudray (Ille-et-Vilaine).

REIMS

Sur l'initiative d'André Edot, un Cercle France-Forum est en voie de constitution à Reims et il prendra la forme de conférences-débats.

Pour faire connaître

FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés

GRATUITEMENT

Tous les ouvrages analysés ou non dans cette revue, ainsi que tous les disques, peuvent vous être fournis sans frais supplémentaires par le service bibliographique de « France-Forum » (Port et Emballage gratuits.)

Ecrire au service bibliographique de « France-Forum »
24 bis, Bd Saint-Germain, Paris-V^e.

PHOTOS

Questions d'aujourd'hui : KEYSTONE
LITTÉRATURE : Camera press (H. Holmes)
FORUM : MAISONNEUF

COUVERTURE : AGIP (R. Cohen)

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecanuet.

Rédacteur en chef : Henri Bourbon.

24 bis, boulevard Saint-Germain - Paris (V^e)

C.C.P. Paris 14-788-84. Tél. ODEon 70-83

Prix de vente au numéro 1,50 NF

Abonnement : 8 numéros par an.. 10 NF

SOMMAIRE

N° 22 - FEV. 1960 - 1,50 NF

EDITORIAL

La France cavalier seul ? PAR MAURICE-RENE SIMONNET 3

AU FORUM

Regards sur la IV^e République,
AVEC JACQUES FAUVET, PIERRE-HENRI TEITGEN, RENE REMOND..... 4

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

M. Khrouchtchev est-il sincère ? PAR FRANÇOIS FEJTO 13

ETUDE

Valeurs démocratiques, valeurs européennes, PAR ANDRE PHILIP 17

LITTERATURE

Le Témoignage humain d'Albert Camus, PAR PIERRE-HENRI SIMON 20

Ce qu'Albert Camus représentait pour nous 31

DOSSIER

L'avenir de la zone franc, PAR MAURICE BYE 23

PROBLEMES

Des « Liaisons Dangereuses » à « Pickpocket », PAR HENRI BOURBON . 26

L'art devant les censeurs, PAR JEAN D'YVOIRE 28

LES PROPOS DE NOTRE TEMPS,

Signification de l'antisémitisme - PAR ETIENNE BORNE 34

L'émeute n'est pas le vrai visage de la France 2

L'ÉMEUTE N'EST PAS LE VRAI VISAGE DE LA FRANCE

LE sang qui a coulé dans les rues d'Alger, le dimanche 24 janvier 1960, n'a pas servi la cause de la France en Algérie ni dans le monde, pas plus que les morts du 6 Février 1934 n'ont marqué pour notre pays le départ de jours glorieux.

Si l'insurrection contre un ordre fondé sur l'injustice et l'oppression peut être le plus impérieux des devoirs, la révolte contre un pouvoir *démocratique* qui propose des solutions *démocratiques* est une rébellion relevant des coups de force générateurs d'incohérence et de chaos.

La grandeur de la France, sa permanence, son avenir, les émeutiers d'Alger la compromettent gravement par leurs initiatives insensées. Leur passion exaspérée et fanatique de la présence française dans sa conception la plus statique les amène à commettre des actes qui rendent fragiles les moyens de cette présence et qui vont à contre-sens de l'histoire de ce siècle.

Une France respectée, c'est une France où la minorité renonce à dicter par la violence ses volontés à la majorité. Une France respectée, c'est une France où l'armée est disciplinée, obéissante, loyale envers le régime légitime. Une France respectée, c'est une France où les décisions du président de la République et du gouvernement, lorsqu'elles ont été approuvées par les élus de la Nation, sont acceptées par tous les citoyens et par tous les grands corps de l'Etat, armée comprise. Une France respectée, c'est une France unie sur l'essentiel pour accomplir les grandes tâches pacifiques à la mesure d'une époque qui offre d'immenses perspectives de création et de progrès.

Dans la guerre civile, dans le fait que des Français tirent sur d'autres Français, il n'y a pour la Patrie que tristesse, déchirement, angoisse et tragédie.

La contestation de l'autorité de l'Exécutif républicain par des factions n'ouvre qu'une seule issue, celle de l'anarchie et de l'aventure.

La rébellion d'Alger est même condamnée par sa propre mystique car son succès en même temps qu'il livrerait la France à quelque franquisme la ferait entrer dans les voies de la décadence, lui ôterait toute autorité internationale et aboutirait au nom d'un nationalisme exalté à l'abaissement irrémédiable de la Nation.

La politique algérienne du chef de l'Etat, c'est-à-dire la politique qui a été proclamée le 16 septembre 1959, a obtenu l'accord du Parlement et l'assentiment du pays. Elle est la politique de la France. Nul Français n'a le droit de se dresser contre elle, les armes à la main, car elle ne viole pas les consciences; elle ne porte aucune atteinte aux libertés, elle n'est ni impérialiste, ni défaitiste, mais généreuse, courageuse,

confiante. Elle est un acte de foi dans le destin français.

Si pénibles qu'elles soient à nos cœurs, les journées meurtrières de ce Janvier algérois ne sauraient en rien modifier l'adhésion que nous avons clairement donnée à la politique d'autodétermination dans l'éditorial de notre numéro d'octobre, en des termes que nous estimons opportun de rappeler en ce moment : « Le discours dans lequel le général de Gaulle a défini avec autorité la politique algérienne de la France est un acte de foi dans la démocratie. Cette parole qui est un acte porte au-delà des affaires seulement françaises, elle a une valeur exemplaire et une résonance mondiale. La démocratie serait ruinée si les peuples les plus favorisés et les plus avancés techniquement et économiquement la considéraient comme leur propriété privée et refusaient pour défendre leur privilège à en faire un article d'exportation. La France en appelant la Communauté à se fonder elle-même sur le principe de l'autodétermination, en décidant que les Algériens feront par leur libre choix le destin de l'Algérie vient d'affirmer que l'idée démocratique est à ses yeux universelle et qu'elle est capable de renouveler la face de l'Afrique.

« Par sa volonté d'une Algérie démocratique, la France peut tout perdre mais aussi tout gagner. A travers le pari démocratique difficile et exaltant passe l'avenir de l'humanité. »

La conjoncture dramatique actuelle fait que tout converge vers le chef de l'Etat, qui a la lourde tâche de faire la preuve qu'il est un chef et qu'il y a un Etat. Certes, les citoyens ne doivent pas se décharger sur lui de leurs responsabilités et s'endormir placidement tandis qu'un seul veillerait sur la plus haute tour. Sans adhésion de l'esprit public, le président de la République ne pourrait pas user efficacement des armes constitutionnelles qu'il s'est prophétiquement ménagées, répondre au défi de l'événement, imposer les nécessités du salut public aux agitateurs des barricades et à une armée frémissante, incertaine entre l'obéissance et l'indiscipline.

L'Elysée, de toutes parts assailli, est violemment ou sournoisement invité à raturer cette politique d'autodétermination qui restitue à la France son vrai visage et donne son sens et son honneur à notre combat. S'il pliait, le général de Gaulle ne serait plus que le fantôme de lui-même. Pensée insupportable. Il ne peut livrer l'Etat, celui dont le nom, aujourd'hui comme hier, signifie Résistance.

28 janvier 1960.

FRANCE-FORUM.

La France, cavalier seul ?

par Maurice-René SIMONNET

Si puissant soit-il, si sûr qu'il soit de sa force, un homme ne peut diriger seul un pays. A mesure que ses décisions ou ses projets suscitent des oppositions, il a besoin de s'appuyer sur une partie du peuple pour mieux résister à la pression des opposants.

Le général de Gaulle ne peut faire triompher sa politique libérale en Algérie, œuvre de longue haleine, que s'il s'appuie sur les éléments libéraux. Or si ces éléments sont tentés de le soutenir à cause de sa politique algérienne et africaine, ils le combattent à cause de sa politique économique, de ses vues constitutionnelles et de sa diplomatie. L'exemple de la politique atlantique en est un exemple typique.

« J'admire moins Napoléon depuis que j'ai vu fonctionner une coalition », disait le maréchal Foch. Il voulait dire par là que si la Grande Armée avait pu l'emporter longtemps contre des forces militaires supérieures en nombre, c'est parce qu'elle disposait, face aux coalisés, de l'avantage capital que constitue l'unité de commandement.

La guerre de 1914-1918 et la guerre de 1939-1945 ont été gagnées par les Alliés quand deux conditions ont été réunies : la présence en Europe des troupes et du matériel militaire des Etats-Unis et l'unité de commandement.

Pour une fois cette leçon n'avait pas été perdue : la France et les autres nations occidentales avaient décidé de ne pas être en retard d'une guerre. Quand l'Union Soviétique reprit sa poussée vers l'Ouest et intégra toutes les armées des pays satellites à sa propre armée, les Occidentaux signèrent le Pacte Atlantique et mirent dans leur jeu ces deux atouts majeurs : la présence avant tout conflit de l'armée américaine sur le continent européen et l'unité de commandement. Si de telles mesures avaient été réalisées en 1913 et en 1938 le monde aurait sans doute fait l'économie de deux guerres.

Las ! Pour une fois que nous n'étions en retard ni d'une idée, ni d'une année, ni d'une armée, voici qu'on parle de revenir en arrière, voici qu'on revient effectivement en arrière.

Depuis dix-huit mois, pas une seule parole officielle n'a été prononcée pour approuver l'unité de commandement déjà réalisée ; tous les discours ministériels ont été autant de critiques contre l'intégration réalisée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Les actes ont suivi les paroles : le gouvernement français a annoncé à nos alliés qu'en cas de conflit il retirerait une partie de la flotte française de Méditerranée du Commandement Atlantique ; il a refusé d'intégrer l'aviation française et son infrastructure ; il a refusé le dépôt sur notre territoire de bombes atomiques et les bombardiers atomiques américains ont évacué les trois bases aériennes construites à grand frais en France.

Certains croyaient que ces discours et ces actes n'étaient que des habiletés tactiques : il s'agissait d'obtenir de nos alliés

qu'ils acceptent enfin les revendications formulées par la France vis-à-vis de l'Organisation Atlantique : présence de la France au directoire actuellement anglo-saxon, accord de la France pour que partent de son sol les bombes atomiques, nomination d'un plus grand nombre de généraux français aux postes de commandement atlantique.

Mais le général de Gaulle a eu la franchise, dans son discours prononcé en novembre à l'Ecole Militaire, de montrer qu'il s'agissait d'une opposition fondamentale et non de réticences tactiques, quand il a déclaré : « La conception d'une guerre et même celle d'une bataille dans lesquelles la France ne serait plus elle-même et n'agirait plus pour son propre compte avec sa part bien à elle et suivant ce qu'elle veut, cette conception ne peut être admise. Le système qu'on a appelé « intégration », et qui a été inauguré et même, dans une certaine mesure, pratiqué après les grandes épreuves que nous avions traversées, alors qu'on pouvait croire que le monde libre était placé devant une menace imminente et illimitée et que nous n'avions pas encore recouvré notre personnalité nationale, ce système a vécu. »

Ainsi la France — ou ce qu'il en resterait en cas de conflit — pourra toujours être fière d'elle-même. Si elle est vaincue, ce qui est toujours possible quand on se bat à un contre dix, elle aura la consolation de s'être battue. « pour son propre compte », sur « son » champ de bataille, avec « son » armée, commandée par « ses » seuls généraux, sans que « l'étranger » ait eu à quelque moment que ce soit le droit de donner un ordre à un seul soldat français.

Tant que l'on intégrait l'armée française dans l'organisation atlantique, il n'y avait aucune possibilité de victoire spécifiquement « française », tous les succès auraient été des succès communs aux alliés. Tandis qu'en retirant nos forces de l'armée commune, nous n'aurons sans doute pas non plus de victoire française ; du moins si nous connaissons la défaite, ce sera une défaite bien « française ».

Voilà où conduit le nationalisme. Appliquer à la France de la seconde moitié du XX^e siècle une doctrine qui a été utile au XIX^e siècle aux peuples d'Europe, c'est marcher à contresens, c'est reculer. La France ne jouera pas son rôle parmi ses alliés, elle ne tiendra pas sa place en Europe si elle en reste à la conception de la Défense qu'elle avait, hélas, en 1913, et qui a suffisamment fait ses preuves.

Les générations qui montent, les esprits les plus ouverts aux conceptions modernes de la Défense, les hommes qui vivent avec leur temps et que préoccupe l'avenir sauront rendre à la France son vrai rôle qui n'est pas de faire « cavalier seul » mais d'être le ferment de l'Europe Unie et le lien des pays libres du monde entier.

REGARDS SUR LA IV^e RÉPUBLIQUE

A l'occasion de la publication du livre de Jacques Fauvet « La IV^e République » (Editions Fayard), nous avons demandé à Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre, professeur à la Faculté de Droit de Rennes, et à René Remond, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques, de se joindre à l'auteur afin d'analyser les causes de la chute de la IV^e République et d'examiner, à la lumière des événements passés, si la V^e République s'engage sur une voie qui lui évitera les erreurs du régime précédent sans quitter pour autant le cadre démocratique.

R. REMOND. — Nous prenons pour point de départ de notre conversation le livre que Jacques Fauvet vient de publier sur la IV^e République qui se trouve être le premier précis dont le public dispose sur cette douzaine d'années. Il ne s'agit pas de porter un jugement d'ordre moral sur le régime défunt, ni d'entreprendre de le réhabiliter pas plus que de l'accabler, mais plutôt, à la lumière d'un échec, de discerner les enseignements que l'expérience peut comporter, de nous demander pour quelles raisons ce régime n'a pas dépassé une durée plus longue et si ces causes subsistent aujourd'hui encore.

Entre les diverses causes auxquelles on peut songer, entre celles mêmes qui ont été incriminées, une des premières à se présenter à l'esprit est la nature des institutions. Leur caractère défectueux aurait été responsable de la faillite du régime. C'est le fond du réquisitoire dressé par le général de Gaulle contre la Constitution de la IV^e République.

Ce qu'était la France au moment du départ du général de Gaulle

P.-H. TEITGEN. — Il faudrait d'abord que l'on n'oublie pas ce qu'était la situation de la France au moment du départ du général de Gaulle. Peut-être bien que c'est l'un des reproches que je fais au beau livre de Fauvet : il n'a peut-être pas suffisamment insisté sur cet état désespéré dans lequel se trouvait le pays, sur les problèmes que posaient la reconstruction, le ravitaillement, l'épuisement total des ressources financières, l'effacement de la France du concert international. Tout cela était accablant et je peux dire, en mesurant mes mots, que ce fut une des raisons du départ du général de Gaulle.

Le général de Gaulle est sans doute parti parce que la reconstitution des tendances politiques, des partis, lui déplaisait, parce qu'il sentait dans l'Assemblée des courants divers, contradictoires, chez beaucoup une

sorte d'opposition sourde à son prestige, à sa puissance, à son autorité. Mais il est parti aussi, et il l'a dit à certains à ce moment-là, parce qu'il considérait qu'il faudrait sept, huit, dix ans pour que la France se relève de l'état de misère dans laquelle elle se trouvait et parce qu'il pensait que ceux qui accepteraient pendant ces délais la responsabilité de l'Etat s'useraient jusqu'à l'os au pouvoir. Les progrès ne se réaliseraient que jour après jour, insensiblement, l'opinion ne s'en rendrait pas compte, elle s'exaspérerait de leur lenteur et ceux qui seraient aux leviers de commande, ceux-là perdraient le prestige et l'autorité. Le général estimait qu'il constituait, lui, un capital qu'il ne pouvait pas user comme cela à la petite semaine, qu'il devait se réserver pour la fin de cette épreuve, qu'il fallait laisser d'autres gouverner la barque, le temps nécessaire à un minimum de reconstruction.

J. FAUVET. — Il s'est donc montré une fois de plus bon prophète.

P.-H. TEITGEN. — Il s'est montré excellent prophète.

R. REMOND. — Quitte à se déjuger vite, puisque, dès l'année suivante, il envisageait de revenir au pouvoir et qu'à la tête du R.P.F., il a fait tout ce qu'il pouvait pour arriver à cette fin.

P.-H. TEITGEN. — Mais cette idée qu'il s'userait au pouvoir, s'il y restait dans les conditions où il fallait l'exercer à ce moment-là, n'a pas été absolument étrangère à son départ.

J. FAUVET. — Il vous en a fait confidence à ce moment-là ?

P.-H. TEITGEN. — Ah !

J. FAUVET. — Après son départ ? Quand vous êtes allé à Colombé le voir.

P.-H. TEITGEN. — Pas après son départ.

avec

Jacques FAUVET

Pierre-Henri TEITGEN

René REMOND

*Expansion économique et progression démographique sont à l'actif
de la IV^e République*

J. FAUVET. — C'est précisément parce que la situation était alors dramatique à peu près dans tous les domaines qu'il eût fallu des institutions permettant au gouvernement l'autorité et la stabilité. En écrivant mon livre, j'ai été frappé, et cela concerne notamment le M.R.P., comment, à l'époque, les constituants ont eu l'impression de faire un progrès dans le sens de l'autorité, dans le sens de la stabilité et de la séparation des pouvoirs, parce qu'ils raisonnaient et réagissaient par rapport au premier projet de Constitution refusé, rejeté par le pays en mai 46.

P.-H. TEITGEN. — C'est parfaitement exact.

J. FAUVET. — Et le M.R.P., en particulier, a eu nettement l'impression de rendre un service à la France et à la République parce qu'il avait réussi à vider ce projet de mai 46 de sa nocivité en instituant, apparemment du moins, un véritable Président de la République, en instituant, hélas ! oserai-je le dire, une seconde Assemblée. Bref, en réaction contre le projet de mai 46, les constituants d'alors ont fait de la IV^e République une sorte de III^e bis. Ce qu'ils n'auraient sans doute pas fait s'ils l'avaient créée *ex nihilo* à partir de leurs réflexions de la clandestinité qui, toutes, concluaient contre la III^e République et pour une IV^e vraiment nouvelle. On en est revenu à la III^e en réaction non point tellement contre de Gaulle, mais contre le projet socialo-communiste de mai 46.

Le texte de la Constitution était-il mauvais ?

P.-H. TEITGEN. — Je crois que vous avez en partie raison. Je dis en partie parce que vous savez bien tout de même qu'il a fallu, au moment de l'élaboration de cette Constitution, se résoudre à un compromis. Vous savez quelle était la composition de la seconde Assemblée Constituante, les socialistes et les communistes y avaient la majorité et consciemment ou inconsciemment la plupart d'entre eux tendaient au gouvernement d'Assemblée. Au fond, la plupart d'entre eux regrettaient l'échec de la première Constitution. Nous

étions dans l'impossibilité, nous autres M.R.P., de faire prévaloir entièrement et totalement nos conceptions propres, il a donc fallu un compromis.

R. REMOND. — Permettez-moi une observation. Le reproche le plus décisif que l'on pourrait nous faire, c'est celui d'avoir consenti et peut-être de n'avoir pas tenté une troisième Assemblée.

Mais les textes de compromis ne sont pas toujours les plus mauvais, l'expérience historique le montre abondamment. La Constitution de 1875 aussi était issue d'une transaction entre partis différents. Le régime a duré 65 ans.

J. FAUVET. — Je ne vous reproche rien et d'autant moins que j'ai approuvé, ainsi que le journal auquel j'appartiens, la Constitution de novembre 46 et avec l'argument que vous indiquez à l'instant : le provisoire ne pouvait pas durer. Très franchement, je me demande si nous avons eu raison.

P.-H. TEITGEN. — Je peux, à l'heure actuelle, comme vous-même, me poser la question, mais je sais qu'au moment de la discussion nous avons été d'une entière bonne foi. Nous ne pouvions plus vivre dans ce provisoire qui compromettrait l'autorité de l'Etat, la rentrée de la France dans le concert des Nations, qui nous accablait de ridicule vis-à-vis de l'étranger.

J'ajoute, deuxième observation, que si nous nous sommes trompés sur la portée des mesures inscrites dans la Constitution en vue d'assurer la stabilité ministérielle, c'est à l'expérience seulement qu'on l'a su. Je vous assure que la plupart d'entre nous pensaient que l'investiture du seul Président du Conseil à la majorité, le fait que le Gouvernement n'était pas obligé de démissionner quand il n'avait contre lui qu'une majorité relative étaient susceptibles d'assurer la stabilité gouvernementale. On sait maintenant, mais maintenant seulement, que ces règles n'ont pas permis d'assurer la stabilité gouvernementale.

R. REMOND. — Ne l'ont-elles pas permis effectivement ? L'expérience sous ce rapport n'est pas catégorique, car il n'est pas sûr qu'elle ait été faite.

P.-H. TEITGEN. — Le savait-on à cette époque-là ?

R. REMOND. — On peut se demander si c'est le texte qui était intrinsèquement mauvais ou si l'on n'a pas négligé d'en tirer tout le parti qu'on pouvait en escompter. C'est la pratique qui a déformé partiellement toutes les possibilités incluses dans la Constitution.

P.-H. TEITGEN. — J'ai beaucoup aimé, Fauvet, certaines des observations de votre livre. Par exemple, vous avez raison quand vous faites reproche au Président du Conseil d'avoir consenti au mécanisme de la double investiture.

J. FAUVET. — Là, on touche à un reproche de fond qui n'est pas dû au texte qui, effectivement, était un compromis et qui, dans sa mécanique institutionnelle, paraissait donner satisfaction, on touche à l'esprit dans lequel il a été appliqué, à ce phénomène auquel nous nous sommes, au fond, assez vite habitués, et là un peu en réaction contre de Gaulle, ce qui tendait à faire appliquer cette Constitution nouvelle dans l'esprit de la III^e République, car le chef de l'État de l'époque, le premier Président du Conseil, M. Ramadier, et beaucoup des suivants, étaient des hommes de la III^e.

La deuxième investiture, à mon avis, était dangereuse et ridicule ; mais elle a été instituée par imitation de la III^e. Cette observation historique est tout de même très actuelle parce que beaucoup, notamment à droite, veulent appliquer ou voudraient appliquer la Constitution de la V^e République dans l'esprit où était appliquée la IV^e.

P.-H. TEITGEN. — Exactement !

J. FAUVET. — Et cela expose le régime républicain, car nous sommes toujours en régime républicain, aux mêmes dangers.

R. REMOND. — Cette hantise qui motive l'obstination du Premier ministre dans la querelle du règlement, son refus de céder s'expliquent par la crainte de laisser déformer le texte, de créer des précédents.

P.-H. TEITGEN. — Je peux évoquer quelques souvenirs personnels. Chaque fois qu'un Gouvernement auquel j'avais l'honneur d'appartenir, selon la formule consacrée, se trouvait renversé par une majorité relative, je croyais devoir demander au Conseil des ministres d'appliquer la Constitution, et par conséquent de se maintenir. Eh bien ! je dois dire que des propos de cette sorte faisaient scandale au Conseil des ministres, qu'il n'y avait pas trois ministres sur vingt qui pouvaient comprendre qu'on demandât encore une application stricte des textes constitutionnels et que, même du côté du Président de la République, gardien de la Constitution, on trouvait peu d'appui pour le maintien de ces conditions-là.

R. REMOND. — Bien que ce soit un facteur circonstanciel, que penser du rôle du premier président de la République ? N'a-t-il pas eu sa part de responsabilité dans le retour à la III^e ? Nous pouvons maintenant le mettre en cause.

J. FAUVET. — Il s'est opposé plusieurs fois aux déformations constitutionnelles. Je pense particulièrement à Queuille auquel Daniel Mayer avait envoyé une lettre intempestive et qui devait provoquer la chute du ministère, Auriol a refusé la démission de Queuille, Queuille a maintenu sa décision et finalement Auriol a cédé.

Cela m'amène à poser une question à P.-H. Teitgen. Est-ce qu'il y a beaucoup de gouvernements auxquels vous avez appartenu et qui, renversés à la majorité relative, auraient pu vraiment continuer à gouverner avec autorité, s'ils n'avaient pas donné leur démission ? Autrement dit, lorsqu'un gouvernement était renversé à la majorité relative, contrairement à la lettre de la Constitution, est-ce qu'il était encore vraiment en état de gouverner ? Et là nous touchons à des causes plus profondes de l'instabilité qui ne sont pas dues notamment à la violation des règles constitutionnelles, mais à cette fatigue gouvernementale que vous avez ressentie plus d'une fois, puisque vous avez été plusieurs fois ministre, et qui nous amènerait, si nous en avions le temps, à examiner les causes profondes de l'usure des gouvernements.

Le tempérament du Parlement et l'état de l'opinion

P.-H. TEITGEN. — Je suis très content de votre observation parce que je comptais, en effet, préciser qu'à mon sens le drame de la IV^e République était moins dû à des mal-façons des institutions qu'au tempérament général du Parlement dans son ensemble et qu'à l'état de l'opinion dans son ensemble. Le problème, à l'heure actuelle, qui pour moi est un problème dramatique, c'est de savoir si on peut, en France, faire fonctionner un régime parlementaire, quelles que soient ses procédures juridiques.

R. REMOND. — La question n'a rien perdu de son actualité sous la V^e République.

P.-H. TEITGEN. — Exactement. Alors, il faudrait savoir comment, dans la IV^e République, les choses se sont corrompues progressivement. Est-ce la faute des institutions, est-ce la faute d'un Parlement, dont le tort essentiel peut-être, était d'être trop à l'image du pays ?

Quand on rentrait le mardi matin à la Chambre des Députés, ce qu'on entendait dire et répéter dans les couloirs par la majorité des parlementaires moyens, c'est ce qu'on avait entendu dire soi-même, la veille et l'avant-veille, à longueur de réunions de parti, de comités agricoles, de sections d'Anciens Combattants ou de

syndicats dans son propre département par des braves gens de toutes catégories. Ce que disaient les députés, c'était exactement ce que pensait dans ses fractions une opinion effroyablement divisée.

J. FAUVET. — On peut se demander pourquoi ces hommes qui, dans l'ensemble, étaient bons, conscients d'un mal, n'ont pas réagi. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dans les couloirs des députés, des ministres dire que cela ne pouvait pas durer longtemps encore, qu'il suffirait d'une escouade de tirailleurs algériens pour mettre les députés à la porte... Alors, pourquoi n'a-t-on pas tenté tout plutôt que de...

P.-H. TEITGEN. — Alors là, mon cher ami, je me permets de vous interrompre, c'est précisément parce qu'on a voulu tout tenter qu'on a rien réussi. Tout le monde était d'accord sur le mal. Dans les conversations d'homme à homme que j'ai pu avoir comme tout autre avec Guy Mollet, Mendès-France, Pleven, avec Queuille, avec Marie, avec Pinay, dans ces conversations, les interlocuteurs étaient unanimes pour dire : cela ne peut pas durer, le régime est fini, il est condamné, mais...

R. REMOND. — Ce n'est pas la conception, ni la décision, mais l'exécution qui a toujours laissé à désirer, comme s'il y avait un abîme entre l'intelligence des événements et l'action sur eux.

P.-H. TEITGEN. — Mais, voilà, les uns prétendaient que le remède c'était une modification du régime électoral ; les autres prétendaient que le seul remède c'était une modification de la Constitution dans le sens d'un retour à la III^e République, les troisièmes prétendaient que la seule solution c'était l'établissement de verrous de sûreté du genre de ceux qui figurent dans la Constitution de la V^e République, verrous analogues, il faut bien le dire, à ceux que proposaient le projet Pflimlin et les projets M.R.P. Mais ces gens qui proposaient chacun un remède différent n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur le choix de l'un de ces remèdes. La République est morte d'avoir eu trop de médecins. Elle est morte non du fait qu'on ne l'a pas reconnue malade, mais du fait qu'il n'a pas été possible de mettre d'accord les médecins sur une médication.

J. FAUVET. — Division sur le mal, division sur les remèdes, on s'étonne qu'elle ait duré si longtemps !

R. REMOND. — J'aimerais revenir sur un point auquel Jacques Fauvet vient de toucher, la qualité des hommes. Il a dit : ces hommes dans l'ensemble étaient bons. J'y reviens d'autant plus volontiers qu'un des points où je ferais peut-être des réserves sur son livre, c'est sa sévérité à l'égard du personnel politique, je me demande à tout prendre, si ce personnel est plus mauvais que sous les autres régimes, si son estime pour lui n'a pas souffert de ce qu'il les a trop fréquentés. Je croirais plutôt que la IV^e République, sous ce rapport, n'a pas été défavorisée, beaucoup d'hommes politiques n'étaient pas moins honnêtes que leurs prédécesseurs, avaient autant de compétence, d'intelligence, mais ils

n'ont pas pu donner leur mesure. En ce cas, pourquoi ?

La qualité du personnel politique est-elle en cause ?

J. FAUVET. — Je ne sais plus qui a dit : « La IV^e République a été faite d'hommes honnêtes, mais peu compétents et qui ne dorment pas assez ».

Jacques Fauvet

La IV^e République est morte de n'avoir pu résoudre les problèmes d'Indochine et d'Afrique du Nord.

Il est bien certain que ces hommes, pris dans la Résistance pour la plupart, jetés dans la politique, n'ont jamais eu le temps de dormir assez, c'est-à-dire d'avoir devant eux les quelques heures de réflexion qui auraient pu les amener quelquefois à changer de cap. Quand on revoit les événements pour écrire un livre, on est effrayé de la manière dont le régime s'est comporté, dont les serments n'ont pas été tenus, dont les manœuvres se sont succédées. En les condensant, on leur donne peut-être force un peu explosive et peut-être un peu polémique qu'ils n'avaient pas au jour le jour, mais réellement lorsque l'on rapproche les délibérations des Conseils des ministres, ou ce que l'on a pu en savoir, sur certains grands événements comme la guerre d'Indochine, les affaires d'Afrique du Nord, finalement sur l'Algérie on s'effraie réellement de la manière dont ces hommes qui, individuellement pensaient bien, finissaient par ne conclure à rien.

P.-H. TEITGEN. — Vous êtes un peu sévère.

R. REMOND. — Ce qu'on a coutume d'appeler les mœurs parlementaires, et notamment la méthode de travail ou l'absence de méthodes, seraient donc, selon vous, une des causes essentielles de la faillite du régime.

J. FAUVET. — La parole est à la défense.

P.-H. TEITGEN. — Je ne compte pas défendre ce personnel car j'aurais l'air...

R. REMOND. — Il le mérite tout autant qu'un autre.

P.-H. TEITGEN. — J'aurais l'air de vouloir défendre un personnel auquel j'ai appartenu quelquefois et modestement. Tout dépend d'abord du paramètre choisi. Vous dites « le général parmi les nains », dans votre livre. Evidemment, si le paramètre de l'homme politique, de l'homme d'Etat, c'est le général de Gaulle...

R. REMOND. — Les autres régimes ont eu beaucoup de chance : ils n'ont pas eu ce terme de référence auquel comparer leur personnel.

P.-H. TEITGEN. — Sa taille physique, sa taille morale, son immense prestige, son don du verbe, et cette espèce de sens prophétique qui le caractérise, si c'est cela qui constitue le paramètre, les ministres qui l'entoureront ne seront jamais que des hommes qu'on dira petits. Je ne suis pas sûr, pour ma part, que le personnel de la IV^e ait été spécialement recruté parmi les nains. Parce que j'ai eu l'occasion de comparer ce personnel au personnel des autres Etats, aux ministres des autres pays, aux ministres allemands, aux ministres anglais, aux ministres belges, aux ministres américains...

R. REMOND. — Il conviendrait peut-être aussi de le comparer aux dirigeants des autres secteurs de la vie publique : le parlementaire moyen est-il plus ou moins qualifié que l'administrateur, l'industriel, le syndicaliste ?

P.-H. TEITGEN. — Dans l'ensemble, dans les Assemblées, les conférences, les négociations internationales, nos ministres, quelle que soit leur étiquette politique, quelle que soit leur coloration, valaient les autres et souvent mieux.

J. FAUVET. — La qualité intellectuelle n'est pas en cause. Ils étaient très intelligents, trop intelligents.

P.-H. TEITGEN. — Mais ce que je voudrais dire, qui ne contredit pas entièrement ce que vous avez affirmé, mais qui, tout de même, devrait vous obliger à nuancer votre pensée, c'est ceci : le plus souvent le ministre si résolu, si intelligent qu'il fût n'était pas en mesure de dire devant le Parlement exactement ce qu'il pensait du grand problème qui lui était posé. S'il l'avait dit il aurait entraîné immédiatement la chute de son Gouvernement. Il y avait un abîme, et c'est cela le mal, à mes yeux, entre ce que le Président du Conseil et les ministres pouvaient se dire entre eux et reconnaître entre eux comme nécessaire et ce qu'ils pourraient expliquer à la tribune du Parlement. Aucun gou-

vernement n'aurait tenu s'il avait dit vraiment ce qu'il pensait du problème d'Indochine, du problème d'Afrique noire ou du problème d'Algérie, si bien que tout Président du Conseil qui prenait le pouvoir était déchiré entre deux nécessités, celle de dire la vérité au pays et celle de durer.

J. FAUVET. — Mais la défense passe à l'accusation !

P.-H. TEITGEN. — Mais ce n'était pas nécessairement la faute des hommes, ce n'était pas parce que les hommes ne voyaient pas clair. C'est, en vérité, qu'il n'y avait pas au Parlement de majorité pour aucune innovation fondamentale. Ainsi, un jour, le Gouvernement a voulu dire à peu près la vérité sur l'affaire de Tunisie, vous vous en souvenez ? L'Assemblée a rejeté successivement toutes les motions présentées.

R. REMOND. — Ce qui nous amène à considérer l'influence possible d'autres facteurs, tels que l'esprit public et les divisions de l'opinion : le citoyen, l'électeur ont sans doute leur part de responsabilités dans la faillite de la IV^e République.

P.-H. TEITGEN. — Et le général de Gaulle, aujourd'hui même, est-ce qu'il dit tout ce qu'il pense du problème d'Algérie ?

R. REMOND. — Le régime lui en fait moins une obligation que le précédent. Si ce régime a, en définitive, échoué, c'est peut-être qu'il s'est trouvé confronté avec des problèmes exceptionnels. Le terme de comparaison n'est plus un homme, le général de Gaulle, il est la nature, l'ampleur des tâches qui l'attendaient. Il est certain qu'aucun régime français, sans doute depuis un siècle, ne s'est trouvé, simultanément confronté avec autant de problèmes dont chacun isolément eut suffi à mettre un régime dans l'embarras.

La IV^e République et le problème de la décolonisation

J. FAUVET. — J'ai divisé mon livre en trois chapitres à dessein qui correspondent à trois grandes périodes de la IV^e République. De 1944-1947 la République se cherche, ne voit pas trop où elle va, c'est cela dans tous les régimes. La III^e a pris figure réellement en 75 et se cherchait déjà depuis 71 et encore... On peut dire qu'elle s'est trouvée beaucoup plus tard.

La deuxième période va, à mon avis, de 1947-1951-52, nous ne sommes pas à quelques mois près, la IV^e République se trouve, elle a une politique extérieure, elle a une politique intérieure dans la mesure où tout au moins négativement, elle écarte les communistes et les gaullistes, elle a une politique économique et démographique, elle a déjà moins une politique financière. Sur ce bilan — sur lequel nous vivons encore — il n'y a rien à dire, sinon pour l'inflation qui n'a pas été maîtrisée.

Et puis, il y a une période, la troisième, à partir de 1952, la IV^e République se perd avec l'affaire de Tun-

sie, premier problème d'Afrique du Nord qui s'est présenté, bien que celui du Maroc se soit posé déjà, en pointillé, en 1951.

La IV^e République est morte de n'avoir pas résolu ce problème d'Afrique du Nord et celui d'Indochine, l'un d'ailleurs aggravant l'autre militairement, psychologiquement. Enfin s'est présenté l'affreux drame d'Algérie. On ne sait si la V^e résoudra l'affaire d'Algérie, mais il est certain que la IV^e ne le pouvait pas. Reste à savoir pourquoi la IV^e n'a pas pu résoudre le problème des rapports entre la métropole et l'outre-mer, celui de la décolonisation.

P.-H. TEITGEN. — Parce qu'il n'y avait pas de majorité au Parlement pour la décolonisation. Et il n'y avait pas de majorité au Parlement pour la décolonisation parce qu'il n'y en avait pas dans le pays. Il a fallu que le général de Gaulle, avec son prestige et son crédit, assume la responsabilité de prononcer les mots qu'il fallait pour que le pays ne se soulève pas à l'idée d'une décolonisation totale.

Je voudrais vous poser une question, Fauvet, si vous me permettez. L'un des événements qui a contribué à discréditer devant l'opinion cette troisième période de l'histoire de la IV^e République dont vous parlez si bien, qui a contribué à marquer son déclin et à l'engager sur la voie de la dislocation, c'est la fameuse élection présidentielle de Versailles au terme de laquelle le Président Coty a été élu.

R. REMOND. — Elle a certainement beaucoup contribué à discréditer les institutions de la IV^e dans l'esprit public. Elle fut la première manifestation de la vie politique à être retransmise par la télévision.

P.-H. TEITGEN. — Vous marquez profondément votre scandale devant ces treize tours de scrutin. Si vous aviez été député, auriez-vous voté au troisième, au quatrième ou au sixième tour ou pour Laniel ou pour Naegelén ?

J. FAUVET. — Je suppose que je me serais abstenu aussi, car vous n'avez voté ni pour l'un, ni pour l'autre. Mais comment a été choisi Laniel ? Il a été candidat à la Présidence de la République parce qu'il a été président du Conseil au terme d'une crise de 36 jours, en 1953. Jamais, s'il n'avait pas été Président du Conseil, Laniel n'aurait été candidat à la présidence de la République. On pourrait dire comment Laniel a été élu président du Conseil, en 1953, mais ne nous égarons pas dans les détails, car Laniel, c'est un détail.

P.-H. TEITGEN. — Ma question avait une fin, une fin précise, je voulais aboutir à cette conclusion qu'en France il est très difficile de faire choisir les gens entre deux tendances et d'empêcher une fraction très importante du pays à préférer une troisième ou une quatrième politique, ce qui aboutit à empêcher une majorité.

Le cas Mendès-France

J. FAUVET. — Je voudrais maintenant vous poser une question, parce que cela est important aussi. Je crois que c'est René Rémond qui m'a reproché dans une chronique de mettre sur le même plan ce que je n'ai pas tout à fait fait d'ailleurs, le départ de Mendès en 45 et celui de de Gaulle en 46. En effet, Mendès-France était lui aussi une sorte de corps étranger à la IV^e République, il n'a jamais pu s'y adapter, ni au commencement, ni à la fin. Mais en 1954, Mendès-France avait mis fin à la guerre d'Indochine, il n'est d'ailleurs pas le seul à y avoir mis fin, il est probable que M. Bidault à l'époque, quoiqu'il en dise aujourd'hui, aurait mis fin dans des conditions voisines à l'affaire d'Indochine, mais Mendès-France a fait accepter au pays la perte de l'Indochine comme de Gaulle fait accepter la perte de l'Afrique Noire ou du moins la transformation profonde des rapports entre la métropole et l'Afrique Noire et une amorce de politique d'autodétermination en Algérie.

Voici ma question : en dépit de la politique étrangère de Mendès-France avez-vous eu raison de le renverser à un moment où peut-être, il aurait, après l'Indochine et après la Tunisie, tenté au Maroc d'abord, en Algérie ensuite, de réussir cette entreprise de décolonisation.

R. REMOND. — Moi, je suis beaucoup moins embarrassé par cette question que par la précédente ! Je pense que ce fut une erreur et une faute capitale de provoquer la chute de Mendès-France sur l'Algérie. Outre que l'élimination de Mendès-France rejeta dans le découragement un secteur de l'opinion qu'il avait intéressé à la vie politique, elle compromit les chances de régler la question des rapports avec l'Afrique du Nord.

P.-H. TEITGEN. — Moi, je continue de penser que j'ai eu raison en ce qui me concerne. Vous reprochez aux hommes de la IV^e République de n'avoir pas eu une grande idée en tête et de n'avoir pas su hiérarchiser les problèmes et de n'avoir pas su créer et organiser un ordre prioritaire. Mes amis et moi avec eux, nous avons considéré, dès 1950, que l'essentiel pour la France et pour les dix, quinze, vingt années qui allaient venir, c'était la constitution de l'Europe. Moi, je l'ai cru fondamentalement, et je le crois aujourd'hui de toutes mes forces, que la France perdra nécessairement, inéluctablement toute principauté en Afrique, que tout ce qui peut nous arriver de mieux, c'est une sorte de Commonwealth à forme confédérale très souple, mais que notre avenir de grande puissance est lié à la construction de l'Europe et à l'entrée de la France dans cette construction, en premier rang et en première place. Au moment où nous perdons ce qu'on appelait autrefois l'Empire, il nous faut absolument créer l'Europe. Pour moi, c'était le premier souci, le premier problème, celui qui l'emportait sur tous les autres. Je me suis peut-être trompé, l'avenir le dira.

Pierre-Henri Teitgen

La IV^e République a œuvré utilement pour l'édification d'une Europe unie.

J. FAUVET. — Je ne dis pas que vous vous soyez trompé dans la perspective.

R. REMOND. — Sans doute sur l'ordre de priorité.

J. FAUVET. — Mais dans la tactique.

P.-H. TEITGEN. — En ce qui concernait Mendès, ce n'était pas du tout sa politique indochinoise qui nous rebutait, nous avons d'ailleurs voté l'accord de Genève. Ce que nous lui reprochions, c'est son hostilité fondamentale à l'Europe, hostilité qu'on disait à ce moment-là que nous la présumions; car on nous accusait de lui faire un procès d'intentions. Son attitude, lors du vote du Marché Commun et de l'Euratom, a bien prouvé qu'il était fondamentalement hostile à l'intégration européenne.

R. REMOND. — Les événements ont peut-être contribué à le rendre hostile. Je crois qu'il y a eu au départ un malentendu mutuel, mais restait le problème d'Algérie qui serrait la France à la gorge. On l'a vu puisque le régime en est mort.

J. FAUVET. — Je crois que dans la perspective, vous n'aviez pas tort, mais le résultat de tout cela est que, à travers la disparition d'un régime, la IV^e République qui, à beaucoup de démocrates, paraissait préférable à un autre, nous perdons quand même ces principautés dont vous parlez et vous n'avez pas pour autant l'assurance de conserver la dimension européenne, c'est cela qui est grave.

P.-H. TEITGEN. — Reconnaissez que si en 51, 52, 54, 56, nous n'avions pas fait ce que nous avons fait pour l'Europe, nous M.R.P., si nous ne l'avions pas fait à ce moment-là, par priorité à toutes autres espèces de problèmes, aujourd'hui il n'y aurait rien. Ce qui a été fait à ce moment-là, c'est l'essentiel de ce que nous tenons parce qu'aujourd'hui personne n'y songerait et que peut-être il serait trop tard, en Allemagne, en Italie, et en Belgique.

La responsabilité collective de la France

R. REMOND. — Puisque nous tentons une sorte d'inventaire des causes possibles de la faillite de la IV^e République, il reste à envisager un aspect auquel nous avons fait plusieurs fois allusion, celui de l'esprit public, de ses divisions, de son indifférence à l'égard des grands problèmes, de son incapacité à concevoir les solutions qui s'imposent, de la responsabilité collective de l'opinion publique à l'égard de ces institutions.

J. FAUVET. — Evidemment, je vais vous paraître très peu démocrate, mais je me demande réellement si, pour un temps indéterminé, le pays est vraiment apte à la démocratie.

Il faut évidemment maintenir le suffrage universel comme sauvegarde de la légitimité du pouvoir, il faut maintenir la possibilité pour les Parlements de juger l'action gouvernementale à intervalles réguliers, plus ou moins espacés.

R. REMOND. — Un contrôle.

J. FAUVET. — Mais je crois qu'en fonction même du témoignage de Pierre-Henri Teitgen et de l'histoire de la IV^e République, s'il faut laisser au Parlement, lequel serait le reflet trop authentique de l'opinion du moment, le soin de contrôler sans cesse l'action du Gouvernement, qui serait lui-même le reflet trop étroit du Parlement, ces divisions fondamentales dues à toutes sortes de causes anciennes, sociologiques et historiques finissent par se démultiplier et conduisent le Gouvernement à l'inaction. L'effort, le sacrifice à demander aux démocrates est de renoncer à un certain nombre de tabous, à cette idée qui traîne dans nos cerveaux d'un régime d'assemblée où l'Assemblée, malgré tout, domine le Gouvernement, où le Gouvernement n'est qu'un agent d'exécution des volontés d'une Assemblée. Cette idée qu'on doit sans cesse censurer, contrôler et donc renverser le Gouvernement, il faudrait l'abandonner.

P.-H. TEITGEN. — Parfaitement.

J. FAUVET. — Quitte à y revenir plus tard quand de grands caps auront été franchis, mais il faudrait avoir le courage de le dire à l'opinion. On investit un gouvernement, on authentifie son existence et sa légitimité par le suffrage, on lui fait confiance pour un temps déterminé dans le temps, mais qui soit assez long. Comme nous ne pouvons pas, nous, avoir un seul parti majoritaire en face d'une minorité, comme on répugne encore à aller au régime présidentiel, c'est-à-dire à confier pour un temps le pouvoir à un homme, alors il faut nous réfugier dans des mécaniques constitutionnelles et instituer le Gouvernement de législature.

P.-H. TEITGEN. — Mais je crois que le Gouvernement doit être de législature et je vous dirai tout net que j'ai approuvé et que j'approuve encore la Constitution de 58. Il y a dans cette Constitution les moyens techniques, au rebours du courant de pensée de la III^e et de la IV^e. Il y a donc les moyens d'éviter le gouvernement d'Assemblée et d'aboutir à un gouvernement de législature. Ce que je regrette beaucoup à l'heure actuelle, c'est que cette Constitution ne soit pas appliquée, que le Président de la République ait réquisitionné pour lui l'essentiel des pouvoirs et qu'ainsi le régime ne prenne pas actuellement les habitudes, les mœurs et n'élabore pas les coutumes constitutionnelles et politiques qui lui permettraient de survivre après le départ du général de Gaulle. Si le général de Gaulle pouvait user de son crédit et de son autorité, non pas pour exercer lui-même le pouvoir, mais pour faire prendre au régime les habitudes conformes à la Constitution, à sa lettre et à son esprit, alors ce régime pourrait durer, après le général de Gaulle. Mais si le Président de la République tire tout à lui, décide de tout, étend chaque jour son domaine dit « réservé » contrairement à la lettre et à l'esprit de la Constitution, alors l'opinion en viendra à penser que ce régime n'est que le régime de de Gaulle et qu'il doit mourir avec le général de Gaulle. Dans quelle situation nous trouverons-nous à ce moment-là ? La V^e République n'aura vécu qu'un temps. J'aurais souhaité qu'elle redresse les mœurs et fonde des institutions durables. Elle le pourrait peut-être si on consentait à appliquer cette Constitution avec suffisamment d'intelligence politique pour concilier l'exigence de la stabilité gouvernementale avec la nécessité du contrôle parlementaire, conciliation qui après tout est une formule de démocratie qui vaut bien le gouvernement d'Assemblée.

R. REMOND. — En prévision de ce vide, il serait d'autant plus nécessaire de fonder des mœurs durables.

P.-H. TEITGEN. — Nous en reviendrons hélas à cet espèce de loi de balancier qui était la règle de la politique française au gouvernement d'Assemblée, en pire.

R. REMOND. — Ou à un régime d'autorité sans contrepoids.

P.-H. TEITGEN. — A un régime de fascisme.

V^e République et Technocratie

J. FAUVET. — Reste aussi un problème que nous aurions pu aborder, il est au cœur des critiques adressées à la V^e République, problème d'ailleurs qui ne m'excite pas beaucoup, c'est celui de la technocratie, parce qu'au fond des technocrates, c'est-à-dire les inspireurs qui apparaissent au grand jour aujourd'hui, étaient déjà les inspireurs et les technocrates de la IV^e. On pourrait citer des noms.

Pour les affaires européennes qui sont chères à votre cœur, bien sûr, les hommes politiques les ont défendues devant l'opinion, devant le Parlement, mais on a bien conscience qu'à l'arrière plan, la continuité de cette action et de ces entreprises était assurée par des hauts-fonctionnaires ou même des parafonctionnaires. Par conséquent, je ne pense pas que l'on puisse argumenter contre la V^e sur le plan de la technocratie.

R. REMOND. — C'est moins le fait du gouvernement par des techniciens que l'idée accréditée dans les esprits que les affaires publiques doivent être gérées par des non-politiques, elle rejoint ce sentiment général d'indifférence à l'égard de la chose publique, de dégageant à l'égard des responsabilités.

P.-H. TEITGEN. — Il y a tout de même ici un très grave problème que je voudrais poser pour avoir votre opinion. A regarder les choses de haut, le gouvernement français dispose de verrous de sûreté, de procédures, de moyens de contrainte, qui lui permettent de se maintenir au pouvoir quoi que pense le Parlement. Je crois aussi que le gouvernement anglais, en Angleterre, le gouver-

René Rémond

Le malentendu entre Mendès-France et le M.R.P. a eu des conséquences graves.

nement américain, le Président de la République des Etats-Unis, sous des formes différentes, disposent en gros de moyens de défense contre les ingérences parlementaires et les tentatives de gouvernement d'Assemblée qui sont non pas de nature, mais de poids et d'efficacité équivalentes. Je pense qu'en conséquence notre gouvernement, selon la Constitution de 58, n'est pas plus césarien que ne l'est le gouvernement anglais ou le gouvernement américain. Seulement voilà, en Amérique, en Angleterre, les hommes qui sont au pouvoir sont des politiques et des démocrates. Ils acceptent le dialogue avec leur majorité et savent lui faire des concessions. En Angleterre, le Gouvernement a de puissants moyens de défense, mais, en principe, il ne s'en sert pas contre sa majorité. Quand il sent qu'ayant épuisé tous les moyens de persuasion, et même de contrainte clandestine, sa majorité dans son ensemble lui dit « non », à ce moment-là, ou bien il transige ou bien alors, s'il l'estime impossible, il prononce la dissolution.

R. REMOND. — Parce qu'il y a en Angleterre une majorité, et qu'en France il n'y en a pas.

P.-H. TEITGEN. — Et parce que les chefs du gouvernement sont des hommes politiques. Le risque de la technocratie, c'est qu'elle se sert des armes gouvernementales à toute occasion, j'allais presque dire à tort et à travers. Elle s'en sert contre l'opposition, elle s'en sert contre la majorité. Elle s'en sert contre les deux Assemblées, unanimes. Ce qui m'a choqué dans l'affaire des Anciens Combattants, ce n'est pas le fond de l'affaire. Sur le fond de l'affaire, je ne suis pas loin de penser comme le Gouvernement. Mais c'est que le Gouvernement puisse maintenir sa position dans une affaire tout de même d'intérêt secondaire, contre les deux Chambres unanimes, majorité et opposition confondues dans les deux Chambres.

R. REMOND. — Cela a pris le caractère d'une épreuve de force.

P.-H. TEITGEN. — Cela, mon cher Fauvet, est impossible en Angleterre. C'est impossible en Amérique, c'est impossible dans tout pays démocratique. Et des hommes politiques ayant un peu le sens du compromis nécessaire, du dialogue démocratique...

J. FAUVET. — Passez-moi le caractère de la démocratie.

P.-H. TEITGEN. — Mais si, il y a un peu de cela. On arrête des positions techniques, des additions, des équilibres et à partir de ce moment-là le Gouvernement...

R. REMOND. — S'enferme dans une position sur laquelle il n'accepte plus de discussion.

P.-H. TEITGEN. — Il me semble qu'un homme politique tel que M. MacMillan, par exemple, s'il avait été chargé de défendre le Budget, aurait cédé sur la

retraite des Anciens Combattants. Il aurait trouvé le moyen de dire : « Ecoutez, Messieurs, cela je vous le lâche. Je regrette, vous avez tort, mais enfin, sur ce point, le Gouvernement s'incline devant une majorité unanime. »

R. REMOND. — Il y a entre les deux attitudes, deux tournures d'esprit, deux structures mentales, deux conceptions du gouvernement et de la politique.

P.-H. TEITGEN. — Reconnaissez, cher Monsieur, que la démocratie est là. Si l'on veut maintenir une Constitution du genre de celle que nous avons et que j'approuve, il faut que les hommes qui l'appliquent sachent, à un moment donné, ne pas abuser...

R. REMOND. — Il faut qu'ils n'oublient pas qu'ils ont des hommes à gouverner, et non point seulement des choses à administrer.

P.-H. TEITGEN. — Je suis allé il y a quelque temps voir un ministre pour une affaire secondaire mais tout de même importante, pour lui dire que j'étais surpris de voir qu'en Bretagne, dans tous les villages où je passais, les maires, même ceux qui étaient le plus favorables au gouvernement, se scandalisaient de constater que les soldats qui sont en Allemagne et en France ont des permissions fréquentes, alors que ceux qui sont en Algérie ne reviennent jamais. Je lui ai dit qu'il faudrait tout de même trouver le moyen d'unifier un peu le régime de ces permissions. Eh bien ! je me suis fait rabrouer. On m'a dit que j'étais un homme de la IV^e, que l'opinion publique n'était pas juge et que ce qu'elle pensait de l'organisation de l'armée devait être indifférent au Pouvoir. Que voulez-vous, je pense qu'un régime ne peut pas, dans un pays comme la France, considérer comme sans intérêt les réflexions qui lui sont faites au nom des réactions somme toutes légitimes de l'opinion publique. Voilà la tendance technocratique que je n'aime pas.

R. REMOND. — Pour en rester sur le plan technique, il eût suffi que le Gouvernement consulte les techniciens de l'opinion, tous les sondages ont montré que sur la retraite des Anciens Combattants, l'unanimité était à peu près totale. C'est un point sur lequel un Gouvernement tant soit peu habile eût évité d'engager le fer.

P.-H. TEITGEN. — Un gouvernement démocratique ne gouverne pas, par principe, contre l'unanimité.

J. FAUVET. — Moi, remarquez, il m'a été plutôt sympathique en ne cédant pas.

R. REMOND. — Il est d'ailleurs regrettable que les seules questions pour lesquelles l'opinion publique se soit émue depuis un an soient le privilège des bouilleurs de crû, la retraite des Anciens Combattants, et le débat scolaire dans ce qu'il avait de plus attardé.

P.-H. TEITGEN. — Hélas !

Monsieur Khrouchtchev est-il sincère ?

Auteur d'une « Histoire des Démocraties Populaires », François Fejto tente ici une claire définition de ce qui, en U.R.S.S., a changé et n'a pas changé depuis la mort de Staline, et il pèse les chances que la nouvelle politique extérieure soviétique offre à une coexistence compétitive, mais réellement pacifique.

QUELLE confiance peut-on accorder à Khrouchtchev et aux autres dirigeants soviétiques lorsqu'ils insistent sur leur désir d'établir une coexistence pacifique entre les deux blocs et de mettre « un terme définitif » à la guerre froide ? Telle est la question qu'on entend très souvent poser dans tous les milieux de l'Occident à l'approche de la Conférence au sommet et de la visite à Paris du fameux et infatigable M. « K ».

Or quel autre sens peut-on attacher au terme « sincérité » en diplomatie (qui est comme l'on sait, la poursuite des conflits avec des moyens plus pacifiques) sinon celui d'une *concordance entre les déclarations et les faits* ? Ce qui importe donc, si l'on veut mesurer les chances de réussite des prochaines négociations, c'est de se rendre compte, approximativement sinon avec toute l'exactitude souhaitable, *des intérêts, des objectifs et des possibilités réels de l'interlocuteur*.

Churchill n'avait-il pas eu parfaitement raison lorsque, au début de la seconde guerre mondiale, à ceux qui s'étonnèrent devant la politique « mystérieuse » de la Russie, il déclara avec le sourire : « Moi, je possède la clé du mystère. Elle réside dans les *intérêts nationaux* de l'U.R.S.S. »

Sans doute Churchill simplifia-t-il un peu le problème, étant donné qu'à presque chaque acte de la politique étrangère des Soviets, on constate un curieux mélange des intérêts nationaux ou plutôt impériaux, pris en charge par les communistes dès 1918 — et des considérations d'ordre idéologique. Mais cette rectification faite, la thèse du Premier Ministre reste valable. C'est par intérêt et non par idéologie que Lénine, le plus intransigeant des révolutionnaires, avait formulé l'impératif d'une coexistence pacifique entre les deux systèmes : communiste et capitaliste. C'est par Raison d'Etat et non par conviction idéologique qu'il avait renoncé à exporter la révolution *manu militari* (1). Ce sont les intérêts primordiaux de l'Etat soviétique, entouré par tout un monde méfiant qui lui avaient inspiré l'idée que malgré les divergences irréconciliables, la guerre n'était pas inévitable et qu'un certain degré de coopération économique, technique, culturel, etc., était même possible entre l'U.R.S.S. et les Etats capitalistes.

Khrouchtchev n'a donc rien inventé lorsqu'il présente la coexistence pacifique, comme un principe de base de la politique étrangère de son pays. Lénine et après lui Staline avaient déjà proclamé et pratiqué cette politique qui ne fut point démentie par l'histoire. En effet, depuis 43 ans, communisme et capitalisme « coexistent » sans se faire la guerre.

(1) Cf. sur l'idée léninienne de la coexistence pacifique et sa validité d'aujourd'hui, l'excellente étude de Gustav. A. Wetter, S.J. : *The soviet concept of coexistence* dans *Soviet Survey* oct.-déc. 1959.

Et ce n'est point le conflit idéologique entre les deux blocs, communiste et capitaliste, qui engendra la seconde guerre mondiale, mais les violents appétits de l'Allemagne hitlérienne qui a suscité contre elle-même l'alliance imprévue de l'Est et de l'Ouest.

La coexistence n'est pas un idéal, c'est un fait. Un fait, d'ailleurs, dont l'U.R.S.S. a su profiter à tel point que de puissance mineure elle est devenue une puissance mondiale de tout premier ordre et par là même, par le simple poids de son immense potentiel économique et stratégique, elle constitue une sérieuse menace pour l'indépendance des pays non communistes. C'est le sentiment croissant d'insécurité — et les mesures défensives que ce sentiment avait inspirées à l'Occident, après le Coup de Prague, la bolchévisation des pays de l'Est européen, le Blocus de Berlin et la communisation de la Chine — qui sont à l'origine de la guerre froide.

Khrouchtchev reproche constamment aux Occidentaux de s'accrocher à ce qu'il appelle une « *politique des positions de force* » et à laquelle il oppose la politique de coexistence et de détente. Mais en même temps, il insiste toujours sur le fait que « *les rapports de forces mondiales se sont modifiés au cours des dernières années au bénéfice de l'Union Soviétique* ». Il parle donc un langage de force — et qui saurait, sans hypocrisie, lui en faire grief ? En fait, il est difficile de concevoir entre l'Ouest et l'Est une coexistence qui d'un côté comme de l'autre ne s'appuierait pas sur une puissance réelle. Aussi le problème n'est-il pas dans un renoncement, pratiquement impossible, à la vigilance qui est la règle N° 1 de toute politique étrangère qui se respecte ; mais dans la recherche des moyens d'arrêter, si l'on peut, l'actuelle course aux armements qui impose à tous les pays des sacrifices financiers très lourds et d'éviter que cette course n'entraîne quasi fatalement un conflit atomique planétaire dont personne ne veut.

Cette recherche d'un « modus vivendi » international a-t-elle plus de chance de réussir aujourd'hui avec un Khrouchtchev à la tête du gouvernement soviétique, qu'hier avec Staline ?

Pour répondre à cette question, il convient de passer en revue les différents aspects déterminants de la politique extérieure de l'U.R.S.S. *Qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce qui n'a pas changé dans l'Union Soviétique depuis mars 1953, date de la mort de Staline ?*

CE QUI N'A PAS CHANGE

1) *La volonté de maintenir l'héritage stalinien.* « K » prétend vouloir liquider la guerre froide ; mais il est le dernier à vouloir liquider l'Empire. Il l'a montré en novembre 1956. Par conséquent l'U.R.S.S. continue à être partisan

de l'indépendance de tous les peuples du monde sauf ceux qui se trouvent sous son égide. Elle approuve chaleureusement la proclamation de l'autodétermination pour l'Algérie, de l'indépendance pour la Guinée ou le Cameroun, mais refuse même de discuter de celles de la Hongrie ou de la Roumanie. Sur ce point, Khrouchtchev n'est pas moins tranchant que son prédécesseur. Il maintient la *fiction* suivant laquelle les peuples de l'Est européen avaient adopté le régime communiste de leur propre gré et déclare que ce régime-là est définitif et immuable.

2) N'a pas changé, non plus, l'*intransigeance idéologique*. Au contraire. A l'approche de la Conférence au sommet, on assiste dans tous les pays communistes à un *raidissement de l'appareil de propagande*. Tous les journaux publient périodiquement des éditoriaux qui insistent sur le fait que la pratique de la coexistence ne saurait coïncider avec le relâchement de la pression du parti et de l'Etat sur les populations (2).

La Conférence de Genève en 1955 avait provoqué dans tous les pays du Bloc soviétique et notamment en Pologne et en Hongrie, une grande effervescence, elle avait suscité des espoirs d'assouplissement, de libéralisation. Elle fut à l'origine du cours abrupt pris par la déstalinisation, de la révolte hongroise. Or cette leçon n'est pas perdue pour Khrouchtchev. Il fait tout son possible (et ce n'est pas peu dire) pour prévenir la répétition des événements dramatiques de 1956. C'est pourquoi (voir les décisions du 10 janvier 1960) il mobilise la propagande pour persuader la population que les négociations entamées avec l'Occident ne pourraient avoir comme conséquence que la consolidation du *statu quo* et le renforcement des appareils dirigeants.

3) Un autre facteur permanent de la politique étrangère de l'U.R.S.S. réside dans la *volonté d'exploiter toutes les divergences d'intérêts et de vues qui surgissent entre les Occidentaux*. La désagrégation de l'O.T.A.N., l'affaiblissement de toute tentative d'unification européenne ou atlantique, reste un des principaux objectifs de la politique étrangère soviétique. Si l'U.R.S.S. fait la risette à la France, c'est en tout premier lieu dans l'espoir de briser ou du moins affaiblir, l'axe Paris-Bonn ; et la presse soviétique se félicite bruyamment de toute fissure qui apparaît dans l'Alliance atlantique (cf. *Pravda* du 14, du 18 et du 20 décembre 1959).

4) De même, l'U.R.S.S. — de manière plus ou moins coordonnée avec la Chine — s'applique par tous les moyens : propagande, aide économique et technique, échanges culturels, appui diplomatique — à encourager les pays décolonisés, sous-développés, pour qu'ils adoptent une politique neutraliste comme première étape — la seconde étant une alliance entre pays communistes et neutralistes sous le signe de l'*anti-impérialisme*. Partout, de l'Amérique latine au Proche-Orient, de l'Asie en Afrique, les Soviétiques soutiennent les mouvements nationalistes contre les partisans d'une coopération militaire ou même économique avec l'Occident ; et rien n'illustre mieux l'intérêt qu'ils attachent à faire exploser des constructions du genre de l'O.T.A.S.E. ou du feu Pacte de Bagdad, que le fait que souvent ils sacrifient sans hésitation

(2) Cf. l'éditorial du « *Kommunist* », numéro du 1^{er} décembre 1959 qui donna le signal pour cette campagne.

les mouvements communistes locaux sur l'autel du rapprochement avec les nationalistes.

5) N'a pas changé non plus la méthode qui consiste à *exploiter unilatéralement*, pour les seuls besoins de la propagande de l'Union Soviétique, le *désir de paix des peuples du monde*. Il est vrai que Khrouchtchev a récemment admis — ce qui est un progrès — qu'Eisenhower veut également la paix ; mais la propagande du monde communiste entier continue à dénoncer « les agissements des milieux bellicistes américains ou occidentaux » en présentant toute mesure militaire défensive prise à l'Ouest comme agressive ; quant à l'U.R.S.S., elle dirige « le camp de la paix » ; par conséquent, quoi qu'elle fasse et même si elle brandit l'arme absolue ou super-absolue, comme « K » le 14 janvier 1960 et envoie des fusées dans l'Océan Pacifique, pas très loin des Etats-Unis, elle le fait dans l'intérêt de la paix. Et c'est encore dans l'intérêt supérieur de la paix qu'elle agit en démobilisant quelques centaines de milliers de soldats, dont elle a besoin pour l'industrie qui manque de main-d'œuvre... et que, militairement parlant, l'armement moderne a rendu superflus.

6) Enfin, comme le prouve la récente crise de Berlin, l'U.R.S.S. actuelle ne dédaigne pas plus que celle de Staline, les *méthodes de pression* sur ses adversaires. Elle suscite des crises au bon moment psychologique, pour les apaiser après qu'elles eussent rempli la « mission » qui leur était destinée.

En conclusion : les objectifs essentiels de la politique étrangère soviétique n'ont pas varié depuis la mort de Staline. D'ailleurs Khrouchtchev lui-même insiste sur la continuité de la politique extérieure soviétique depuis 1917. Si l'U.R.S.S. ne veut pas de guerre, si elle se déclare disposée à un désarmement spectaculaire, même unilatéral, c'est en bonne partie parce que ses dirigeants sont convaincus que « le temps travaille pour le communisme » et que sans guerre, ils parviendront à étendre leur sphère d'influence et à miner les positions adverses.

Rien n'a changé depuis Staline ?

Nous sommes loin de l'affirmer. En effet, au cours des dernières sept années, la situation intérieure et extérieure de l'U.R.S.S. et des autres pays du bloc sino-soviétique a subi de profondes modifications qui à leur tour devront entraîner logiquement un changement sinon des objectifs à long terme, du moins dans les méthodes capables de les réaliser.

CE QUI A CHANGE

1) Le premier de ces changements réside dans le *renforcement considérable de la puissance stratégique et militaire du camp communiste*. Or l'on sait que le caractère souvent excessivement rigide, méfiant et cassant de la politique étrangère stalinienne (politique personnifiée par le Niet-man Molotov), fut déterminé en partie par une sorte de *complexe obsidional*, la peur de l'encerclement, un isolationnisme et un dogmatisme qui reflétaient comme l'avait justement relevé

Diplomatie souriante, idéologie conquérante.

en 1956 le marxiste Georges Lukacs, *un sentiment d'infériorité à l'égard de l'Occident*.

Sous l'influence d'un niveau de vie croissant, des succès économiques incontestables, de l'expansion idéologique du communisme, les Russes se sont débarrassés — ou sont en train de se débarrasser — de ces complexes. *Le premier résultat visible en est une attitude plus décontractée de leurs chefs et de leurs diplomates*. Il y a quelque chance pour que leur politique extérieure (comme c'est déjà le cas de leur politique intérieure) se « désidéologise » et que la Raison d'Etat y prenne résolument le dessus sur les considérations de doctrine.

Rien n'est moins sûr cependant que le fait de cette évolution doive être rectiligne. En effet, il n'est point exclu que tombant d'un excès dans l'autre, les Russes substituent à l'ancien complexe d'infériorité une sorte de complexe de supériorité qui rendrait la discussion avec eux tout aussi difficile.

2) Ce danger pourrait être neutralisé par un autre facteur important : *le réveil de l'opinion publique soviétique, l'embourgeoisement de la classe moyenne* qui y donne le ton. Certes, la nouvelle élite soviétique est nationaliste, fière du rang mondial conquis par son pays ; mais elle manifeste aussi un esprit critique, une propension au libéralisme qui embarrasse ses dirigeants.

On ne saurait ignorer le fait que l'U.R.S.S. se trouve en pleine transition vers ce qu'on pourrait appeler, avec Raymond Aron, une « société industrielle moderne », une « société de consommation ». Or ce processus ne favorise guère la conception de projets de conquêtes ou d'aventures militaires. Le travailliste John Strachey dans son livre « *The End*

of the Empire » a souligné récemment avec raison que les Russes tout aussi bien que les Occidentaux, sont conscients du fait que *l'impasse thermo-nucléaire rend désormais toute politique d'expansion territoriale, toute conquête impérialiste, extrêmement périlleuses*. C'est que la révolution apparue dans le domaine des armements a considérablement réduit l'intérêt stratégique qui poussait à la recherche de possessions impériales. La Russie elle-même fait en ce moment une expérience semblable à celle des anciens empires en cours de désagrégation : elle tire de moins en moins de bénéfice de ses satellites (3).

3) Au contraire : comme l'a souligné aussi le général de Gaulle au cours de sa conférence de presse tendant à saisir les mobiles de l'assouplissement actuel de la politique étrangère soviétique, le nationalisme vaincu des peuples soumis ne cesse de préoccuper les dirigeants de l'U.R.S.S. Pour augmenter la cohésion de leur bloc, ceux-ci s'efforcent, depuis 1955, de transformer leur Empire en une sorte de Communauté où les intérêts des pays englobés puissent trouver davantage de satisfactions. Certains parmi ces pays comme la Tchécoslovaquie et la Pologne apparaissent dès à présent sur la scène internationale, avec une personnalité moins effacée que sous l'ère stalinienne. Il y a là une évolution qui peut être retardée mais qui joue dans le sens de la « décolonisation » (4).

(3) Voir l'article de Peregrine Worsthorne : Liquidation de l'Empire, dans *Daily Telegraph* du 26-11-1959, et le livre de Raymond Aron : « La société industrielle et la guerre », p. 47.

(4) V. Raymond Aron op. cit. p. 48 : « Juridiquement, formellement, les Etats d'Europe Orientale sont indépendants et le formalisme juridique n'est pas à la longue sans conséquences réelles. »

4) A l'intérieur même de l'Union Soviétique, le développement socio-économique marqué par les mesures inévitables de décentralisation, a fait renaître des velléités nationales en même temps que — surtout chez la jeunesse — des aspirations d'ordre spirituel, de nature à inquiéter les autorités. En appliquant la méthode marxiste à l'analyse de l'évolution soviétique, on pourrait dire que *la superstructure politique, juridique et idéologique de ce pays est visiblement en retard sur la réalité sociale et économique*. L'écart est de plus en plus grand entre les formules rituelles de la propagande et les besoins effectifs de la population. Si le communisme a réussi dans le domaine économique et scientifique, il a échoué sur le plan moral et idéologique, ce qui est non moins important. Ainsi pour ne citer qu'un exemple : lors d'une récente conférence à l'Université de Moscou, beaucoup d'étudiants ont poussé l'audace jusqu'à défendre l'idée que « *les tendances les plus profondes d'une époque sont généralement mieux exprimées par des poètes qui se tiennent à l'écart de la vie publique que par les poètes qu'on dit engagés* » (5). La véhémence même de la récente campagne menée contre des auteurs isolés comme Doudintsev et Pasternak s'explique précisément par le fait que de nombreux membres de l'élite soviétique considèrent ces écrivains non conformistes comme *leur véritable guide spirituel*. Ainsi, l'idéologie communiste, si offensive et conquérante en Asie ou en Afrique, se trouve nettement sur la défensive dans les pays communistes eux-mêmes. Ce qui donne beaucoup à réfléchir aux dirigeants de l'U.R.S.S. et doit logiquement les inciter à plus de prudence.

5) Il y a, enfin, le *problème des rapports avec la Chine*. Dans la Chine de Mao Tsé-toung, l'Union Soviétique a gagné une alliée extrêmement puissante mais coûteuse et pas très commode. Nous ne pouvons naturellement pas nous étendre ici à tous les aspects : démographique, idéologique, politique, etc., des difficultés que l'U.R.S.S. et la Chine, attachées par ailleurs par tant d'intérêts communs, doivent surmonter pour maintenir, devant le monde, une façade d'unité. Il suffit de signaler que la récente décision de Mao Tsé-toung de s'abstenir de toute pression en vue du *birth-control*, a certainement retenu l'intérêt des dirigeants de l'Union Soviétique. Ceux-ci ne peuvent être indifférents à la perspective d'une Chine qui devra compter, vers la fin de ce siècle, 1.000.000.000 d'habitants.

Dès à présent, force est de constater une *différence d'optique entre Pékin et Moscou*. Ainsi, dans la capitale chinoise, on a tendance à tirer du renversement des rapports de forces au profit du camp communiste — désormais c'est le vent de l'Est qui domine, dit Mao — des conclusions beaucoup plus aventureuses qu'au Kremlin ; et s'il arrive de plus en plus souvent à l'U.R.S.S. de prêcher la modération à tel ou tel parti communiste, comme ceux de l'Irak, de l'Indonésie, de Cuba, voire de la France, on se montre beaucoup moins délicat à Pékin, ne serait-ce que parce que l'élan d'une révolution quasi permanente porte les communistes chinois à surestimer les possibilités d'expansion de leur mouvement et à sousestimer la force et l'intelligence des adversaires.

En fait, la révolution de la Chine est ambiguë et il est encore malaisé d'en dégager la direction définitive. D'un côté, la Chine se trouve engagée dans une *révolution industrielle* qui la rend grandement tributaire de l'aide de l'U.R.S.S. et des autres pays du Bloc et l'incite donc à ne rien précipiter. Si la Chine réussit comme la Russie avait réussi, elle pourrait alors se joindre aux puissances « satisfaites » pour lesquelles l'expansion territoriale ne constitue plus une tentation irrésistible. Mais qu'est-ce qui se passera si elle ne réussit pas ?

Concluons. D'un côté nous avons constaté que les objectifs essentiels de la politique étrangère soviétique n'ont pas changé. De l'autre côté, nous avons indiqué que la structure intérieure de l'U.R.S.S., ses perspectives de développement, ses rapports extérieurs ont changé et continuent à changer.

Quant à ses objectifs, la Russie soviétique les a hérités en grande partie de l'ancienne Russie tsariste, en leur donnant un emballage idéologique plus moderne. Mais cet emballage même, marxiste-léniniste, est devenu aussi caduc que la conception expressionniste définie à l'époque de Catherine II et de Frédéric le Grand.

Khrouchtchev paraît être conscient de ce décalage. Certes, nous nous garderions de mettre en doute son orthodoxie marxiste-léniniste. Mais il est visiblement moins captif de l'Écriture que Staline et l'on peut aussi supposer qu'il est conscient des dangers complexes qui menacent l'Empire dont il assume la direction. Moins dupe des mots que son illustre prédécesseur, il se montrera peut-être un interlocuteur plus confortable que ce dernier, pour l'Occident.

Sans être exagérément optimiste quant aux chances immédiate des négociations, j'estime pour ma part que l'Occident aurait tort d'abandonner aux Soviétiques toute *initiative* en vue d'un *modus vivendi* auquel nous oblige de toute manière l'équilibre actuel des forces mondiales. Ce serait extrêmement nuisible pour les intérêts à long terme du monde occidental, que de voir celui-ci — de peur d'être roulé ou pour n'importe quel autre motif — refuser la négociation sur la manière de coexister dans la paix. Serait-ce notre tour maintenant de devenir dogmatiques, de nous enfermer dans un isolationisme sécrété par un complexe non avoué d'infériorité ? Serait-ce notre tour d'idéologiser un débat qui doit être poursuivi par la froide raison ? De toute manière, une confrontation, une nouvelle définition des intérêts réciproques s'imposent, si l'humanité ne veut pas abandonner la direction de son sort aux forces aveugles de destruction auxquelles la science avait donné naissance. Ce qui serait, en revanche, souhaitable, c'est que l'Occident se ressaisisse intellectuellement et moralement à l'approche des grandes conférences ; qu'il reforge son unité en s'adaptant aux conditions nouvelles ; qu'il recherche et trouve des méthodes originales pour assurer ses intérêts dans l'ère de la « *coexistence compétitive* » vers laquelle bon gré mal gré nous sommes entraînés.

Pour être bien placé dans cette course, l'Occident possède encore d'excellents atouts. Il faut qu'il les rassemble et qu'il apprenne à s'en servir.

(5) Cf. Compte rendu dans le bulletin « Vestnik Moskovskogo Universiteta, Série phil. N° 3, 1959.

VALEURS DÉMOCRATIQUES,

VALEURS EUROPÉENNES

CETTE étude d'André Philip fait partie d'un ouvrage à paraître prochainement dans l'excellente collection « Tribune Libre » des Editions Plon, sous le titre : « Pour un Socialisme Humaniste. »

SI nous analysons la situation actuelle de la France et du monde, le problème des valeurs s'impose à nous.

Valeurs de la Résistance, qui fondent seules la légitimité personnelle du Président de Gaulle ; valeurs de la Laïcité, conçue comme la commune mesure des croyances fondamentales unissant les Français dans le respect de leur diversité ; valeurs enfin qui sont mises en question, dans la mesure où elles sont quotidiennement niées en Algérie.

Mais y a-t-il de telles valeurs ? *Y croyons-nous vraiment ?* Ou sommes-nous dans un monde de l'Absurde, sans bien ni mal, où tout se trouve sur le même plan, où il s'agit seulement d'être fort et efficace, pour imposer une volonté, sans contenu ni signification. Alors ne trouveraient-ils légitimés, et les exactions des colonels en Algérie, et la répression des Russes à Budapest, et tout acte, quelle que soit son atrocité, qui contribue effectivement à la puissance d'un groupe (nation ou classe) ou d'un chef providentiel ; dans un monde uniformément plat se poursuivrait la lutte pour la vie, le plus fort imposant son pouvoir et sa volonté arbitraire.

Sans entrer dans des considérations philosophiques qui ne sont pas de notre compétence, il faut nous demander ce que sont les valeurs, et examiner leurs rapports avec les civilisations historiques et les cultures nationales.

Les valeurs

TOUTE réflexion politique et sociale part de l'insuffisance foncière des seuls *jugements d'existence*, si l'on veut éviter de sombrer dans l'angoisse de l'absurde et le renoncement à une action dénuée de sens, il faut admettre que *la vie ne peut être norme d'elle-même*, et ne reçoit un sens que par rapport à une réalité trans-historique supérieure. *Le domaine des valeurs est présent dans toute civilisation ; c'est lui qui justifie et suscite l'effort créateur de l'homme.*

Ces valeurs *ne peuvent être connues en dehors de leur expression historique ; il n'existe pas un monde des valeurs platonicien, intermédiaire entre le Créateur et la*

création, ou, s'il existe, il ne peut être connu de nous ; les valeurs ne sont découvertes que dans leurs relations avec des situations humaines concrètes, à l'occasion de notre action pratique ; elles nous apparaissent comme une exigence à l'égard de l'existence, un jugement sur elle, mais il n'y a de valeur que pour un sujet existant particulier, et par son intermédiaire. La valeur n'est donc pas une idée abstraite qui s'actualiserait par une déduction logique ; l'homme ne peut pas la penser en soi et la saisir, car il est englobé et jugé par elle ; il ne peut en prendre conscience qu'à travers les obstacles qu'elle rencontre, les négations qui lui sont apportées ; les valeurs ne peuvent provenir de l'existence, mais elles ne peuvent être saisies en dehors d'elle ; elles sont trans-historiques, mais l'histoire seule est le lieu de leur émergence, et c'est par l'action que l'homme en prend conscience.

Il semble enfin que les valeurs ne soient pas unifiées ; cette unification peut certes être légitimement recherchée par une interprétation philosophique ou théologique ; mais elle n'est pas donnée ; l'expérience montre plutôt une coexistence, selon les secteurs, de valeurs morales, esthétiques, scientifiques, politiques, incoordonnées, parfois même rivales ; l'action humaine comporte toujours une *option difficile et problématique, avec des résultats imprévisibles*. Si, en effet, l'histoire comportait une révélation progressive de son sens dernier, soit par une évolution inéluctable révélée peu à peu par la science, soit par une apocalypse finale prévue par la théologie, il n'y aurait plus, ni histoire, ni liberté de l'homme. Les apocalypses, théologiques ou scientifiques, dévoilent ce qui doit advenir ; *elles ne disent pas ce que je dois faire ; elles ne permettent pas à l'homme de faire son histoire, en choisissant à chaque instant le point sur lequel il doit peser. En réalité, nous ne connaissons pas le terme de l'histoire ; il est même possible qu'il n'y ait pas de terme ; tant que ce monde durera, l'homme devra peut-être toujours remonter son rocher de Sisyphe, lutter pour la justice et la liberté, surmonter sans cesse les aliénations dont il est victime, chaque technique qu'il élabore pour se libérer tendant avec le temps à devenir un nouveau moyen de son asservissement. Tout est toujours à faire et à refaire ; si des progrès se réalisent dans le domaine technique, ils donnent à l'homme des moyens accrus, à la fois pour le bien et pour le mal ; le combat est éternel, et il n'y a jamais rien de définitif, permettant de se reposer sur une sorte de capital acquis.*

L'homme connaît donc, dans et par l'action, certaines valeurs qui s'imposent à lui ; *elles sont données dans son expérience comme des réalités douées d'autorité*, reliées entre elles, sans être coordonnées ; elles inspirent notre action, sans être jamais totalement réalisées ; elles donnent leur sens à des civilisations, qui ne leur sont jamais complètement fidèles ; elles animent l'action par laquelle nous essayons de les exprimer.

Les valeurs démocratiques de l'Occident (1)

QUELLES sont donc les valeurs que nous a transmises l'histoire de notre civilisation ? Comment peut-on définir la culture commune, sinon à l'univers entier, tout au moins à l'ensemble des pays industrialisés dont nous faisons partie — l'Europe ou l'Occident ?

Cette culture a son origine dans le christianisme, dans une attitude spirituelle qui, en fait, inspire encore même ceux qui sont détachés de toute foi, et nous distingue d'autres types de civilisation, asiastique en particulier ; alors qu'aux Indes le Bouddha quitte son palais, se détourne des illusions du monde pour aller, dans l'isolement, contempler *le Bien* dans l'Occident, *c'est le Bien qui a pris l'initiative* ; la Parole a été faite Chair (chair et non concept), et s'est incarnée dans la nature, en un être humain ; il en est résulté une religion de salut, où l'homme ne *cherche* pas l'absolu ; il tourne plutôt le dos à l'absolu qu'il *ne connaît pas*, mais *par qui il est connu*, auquel il *obéit* par la foi. La culture est donc tournée vers la nature, cette nature que Dieu, au septième jour, regardant son œuvre, a trouvée bonne ; ainsi est affirmée *l'objectivité du réel*, en même temps que s'exprime, sur tous les plans, la volonté de recherche de la vérité, ou plutôt des vérités partielles, les seules que l'on puisse trouver. Ce monde n'est pas subi, ni craint ; il nous est *donné*, pour que l'homme, non seulement le connaisse, mais le transforme par son *travail*. D'où le progrès des techniques fabricatrices, qui ont finalement donné naissance à l'industrie moderne ; ces techniques, à l'origine, n'ont pas été suscitées par la conscience de besoins à satisfaire, mais par le jeu propre de la création intellectuelle et de la recherche scientifique. L'homme, qui cherche à la fois à comprendre la nature, à la maîtriser, à la transformer par son travail, a eu très tôt la volonté de vaincre *l'espace*. Cet esprit d'aventure, nous le trouvons déjà lorsqu'Ulysse erre à travers le monde connu de son époque. Plus tard, Christophe Colomb cherche la route des Indes, et, par erreur, découvre l'Amérique ; il est curieux de constater qu'au XVI^e siècle, la technique navigatrice des Espagnols et des Portugais était inférieure à celles des peuples de l'Orient. Néanmoins c'est l'Europe qui a découvert le monde, et non l'inverse ; c'est qu'elle avait, au plus

profond de sa culture, cet esprit indomptable de recherche et de conquête des espaces inconnus, qui se traduit aujourd'hui par la conquête du ciel. Cet esprit de recherche entraîne une notion nouvelle du *temps* ; dans les cultures anciennes, le temps était conçu sous forme de cycles, avec un éternel retour. C'est en Europe qu'est apparu le concept d'une histoire qui peut avoir un sens (on a même cru un moment, avec un optimisme excessif, à un progrès inévitable et général). L'homme élabore des projets, affronte le réel, et dans la lutte, diversifie ses initiatives ; cette lutte est liée à une conception de l'individu, à la fois solidaire et libre, animé par un appétit de vérité, un désir de justice, un mouvement irréprouvable vers le progrès social et l'amélioration de la situation matérielle de tous.

Au cours de cette histoire apparaît un caractère unique du continent, qui le distingue des anciennes civilisations, et aujourd'hui encore de la Chine, des pays islamiques et de l'U.R.S.S. C'est la *séparation entre l'Eglise et l'Etat*, la distinction du spirituel et du temporel, la notion d'*ordres autonomes*, au service des mêmes valeurs, mais *remplissant*, dans une tension permanente, *des fonctions différentes*. Le rôle des clercs, ecclésiastiques ou laïcs, qu'ils soient de l'Eglise, de l'Université ou de la communauté des libres écrivains, est de rappeler sans cesse les valeurs fondamentales, d'être toujours en état de critique et de protestation contre tout ce qui est pétrification ou déviation de notre idéal permanent. Le temporel, Etat politique, ou institutions quelconques de notre société, a pour fonction la mise en ordre, la gestion quotidienne, l'adaptation des valeurs aux réalités historiques variables, avec le danger permanent de tomber dans le conservatisme, l'autoritarisme et la violence, et de perdre ainsi la force créatrice qui a fait le rayonnement de notre continent. La culture européenne se caractérise ainsi par une *tension permanente* entre le spirituel et le temporel, qui entraîne une autre conséquence de notre culture, son *inquiétude permanente*, sans sécurité ni repos. L'Europe *cherche* la vérité, mais en sachant qu'elle ne la trouvera jamais totalement, mais devra se contenter de vérités partielles et provisoires. Elle poursuit obstinément la justice, sachant que chacune de ses réalisations sera toujours entachée de relativité, et ne pourra satisfaire notre attente ; elle cherche la liberté, sachant que les institutions mêmes qui la garantissent peuvent aussi la limiter, et parfois l'étouffer. Nous sommes poussés par un absolu que nous cherchons à incarner, sachant que cette incarnation limite et menace notre idéal, et que chaque réalisation sera toujours insuffisante. Notre culture est ainsi caractérisée par *l'affirmation conjointe de positions extrêmes contradictoires* ; le Christ est à la fois Dieu et homme, la personne individu libre et membre d'une communauté, la vérité à la fois recherche sans fin et organisation provisoire du connu. *Aussi l'incertitude européenne est-elle due à la nature même de nos certitudes* ; nous sommes, non attirés par un but abstrait, mais *poussés* par une *force vivante*, qui rend tous nos buts à la fois nécessaires et insuffisants ; la culture européenne se

(1) Nous résumons ici un rapport plus complet sur « Les valeurs européennes », présenté en septembre 1957 aux Rencontres Internationales de Genève et publié dans les Actes des Rencontres en 1958, éd. de la Baconnerie, Lausanne.

caractérise ainsi par une tension permanente, avec d'innombrables conflits créateurs, une dialectique, *qui ne cherche pas de synthèse*, mais établit entre les éléments contradictoires les *procédures* nécessaires de confrontation, les équilibres et les compromis provisoires, bref au plein sens du terme la *démocratie*. Celle-ci en effet, malgré les apparences, ne se définit pas comme le gouvernement du peuple par le peuple (c'est toujours une minorité qui commande), mais par un *dialogue permanent entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent*, un contrôle organisé sur ceux qui commandent, la mise en jeu de leur responsabilité, et surtout l'établissement de procédures, de règles du jeu, qui permettent aux diversités contradictoires de s'exprimer et de s'équilibrer.

Les valeurs françaises

A YANT ainsi recherché à définir un ensemble de valeurs qui paraissent communes à l'Europe, et peut-être à tout l'Occident, il reste à se demander ce qui, dans cet ensemble, caractérise particulièrement la France. Cela est difficile à exprimer car, alors que les cultures sont nées d'une longue continuité historique, les nations ont une existence bien plus brève ; elles naissent, absorbent les cultures environnantes, connaissent une période d'éclosion où elles rayonnent par-delà leurs frontières, puis passent à la stagnation et au déclin. Leur grande période de culture ne correspond nécessairement ni à l'époque de leur essor économique, ni à celle de leur puissance militaire. Par ailleurs, les grandes poussées culturelles (renaissance, classicisme, siècle des lumières, romantisme, etc.) ont toujours été *européennes*, même si elles brillaient d'un plus vif éclat dans tel ou tel pays particulier.

Et cependant, il suffit d'aller dans un pays étranger pour comprendre que les Français, dans toutes leurs diversités, possèdent certains traits communs, et qu'il existe, dans le monde, une réputation française qui sub-

siste, même quand nous lui sommes passagèrement infidèles. Qu'est-ce donc que cette réalité historique, le *rayonnement de la culture française* ? Il semble qu'il consiste moins en l'affirmation de certaines valeurs autonomes, qu'en certaine *forme* d'expression et de réalisation des valeurs européennes communes.

La France est toujours apparue au monde comme la porteuse d'une *idée générale*, elle a été, tantôt la Fille aînée de l'Eglise, tantôt l'Annonciatrice de la Révolution ; dans les deux cas, et dans le même esprit, elle a apporté au monde des valeurs universelles, dont elle se proclamait à la fois l'initiatrice et la servante. Il faut ici affirmer que rien n'est plus antifrançais qu'un nationalisme français ; le patriotisme français n'a jamais consisté à affirmer la nation comme fin en soi, ce qui au surplus est aujourd'hui devenu absurde, mais à *faire servir par la nation une valeur supérieure*. Mais ce qui est spécifiquement français, c'est une certaine façon de saisir et servir les valeurs universelles ; alors que d'autres nations sont particulièrement douées pour les exprimer sentimentalement, d'autres pour les organiser techniquement, d'autres pour les équilibrer avec la réalité quotidienne dans des compromis absurdes mais efficaces, le rôle de la France est surtout de les penser. La France aux yeux du monde, c'est d'abord le pays des hommes francs, des esprits libres, des intellectuels torturés, mais indomptables, le pays où la vérité, honnêtement cherchée, est toujours proclamée, quelles que soient les conséquences, exprimée avec clarté et précision.

Telles sont les valeurs pour lesquelles, pendant l'occupation, des Français de toute origine, de toute opinion ou confession, ont risqué et donné leur vie ; telle est la laïcité qui peut être enseignée dans toutes nos écoles à tous nos enfants ; tels sont les principes sacrés auxquels nous devons rester fidèles au milieu des pires combats, et que nous devons chercher à réaliser dans le monde où nous sommes.

André PHILIP.

A nos abonnés, à nos amis

Il nous faut redire une fois de plus que l'avenir de France-Forum est entre les mains de ses lecteurs, de ses abonnés, de ses amis. Les charges d'une entreprise comme la nôtre sont très lourdes et nous leur faisons face avec des moyens matériels courts et des ressources humaines très précaires. Aussi demandons-nous avec insistance à tous ceux qui ont compris le sens de notre effort, de bien vouloir manifester leur sympathie à force d'aide visible et de secours effectif. Qu'ils soient exacts à se réabonner. Qu'ils gardent toujours présent le souci de la propagande. La revue semble avoir pris une personnalité, une originalité qui devraient lui mériter une audience toujours plus large. Que tous nos amis prennent conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de l'œuvre commune, et alors, mais alors seulement, nous serons assurés de pouvoir poursuivre une action durable et efficace.

Le témoignage humain d'Albert Camus

par Pierre-Henri SIMON.

LA fin brutale d'Albert Camus a soulevé, outre une émotion générale et manifestement sincère, une vague de commentaires philosophiques dans un sens facile à prévoir : les plumes ont dénoncé à l'envie l'espèce de convenance tragique qui a donné une mort absurde au moraliste de l'absurde. Et il est vrai que l'accident qui brisa la nuque de cet homme fort et jeune, chargé déjà de gloire et encore d'avenir — « mon œuvre est devant moi », disait-il — apparaît comme une illustration spectaculaire de la fatalité sans yeux et sans pitié qui broie les hommes. Mais ne conviendrait-il pas de nuancer le grief ? Il est vrai que la complexité infinie des lois qui font le branle universel crée, par d'imprévisibles croisements, une contingence au creux de laquelle l'homme est roulé comme une épave dans la mer. Mais, soit que nous appelions destin cette complexité, soit que nous supposions par derrière un dessein providentiel, dans tous les cas l'ordre des causes premières, où l'homme se sent perdu, n'exclut pas l'ordre des causes secondes, où il est responsable ; et il n'a pas le droit d'incriminer une absurdité du monde là où joue une absurdité qu'il a construite et consentie. Il n'est pas raisonnable, quand une existence personnelle a la valeur unique et irremplaçable de celle d'un Albert Camus, de l'exposer au risque de rouler à tombeau ouvert sur une route d'hiver bordée d'arbres. J'allais dire que le destin, ni Dieu, ne sont pour rien dans cette affaire, ce qui serait une formulation philosophiquement inexacte ; mais enfin il est vrai que l'homme, en devenant insensé, perd quelque droit à déclamer contre le non-sens de l'univers.

Cela, Camus le savait bien. S'il est parti d'une critique absolue de l'absurdité de l'existence, il a toujours fait, et de plus en plus au fur et à mesure que sa pensée évoluait vers un humanisme positif, la différence entre un mode de vie naturelle, fondé sur l'accord de l'homme avec les éléments de sa condition, l'air, la lumière, la mer, l'amour, et celui que la civilisation lui impose. Dans le premier cas, l'intolérable n'est que de mourir, mais « l'étranger » lui-même trouvait une ultime douceur à s'accorder à « *la tendre indifférence du monde* ». Dans le second cas, les rythmes artificiels de la vie moderne, loin de libérer l'homme, accroissent au contraire pour lui l'impression d'écrasement dans une machinerie sans règle et sans but ; et « l'éveil », décrit dans le *Mythe de Sisyphe*, n'en est que plus rude. Certes, Camus ne condamne point la civilisation en bloc, et c'est seulement dans ses écrits de tout jeune homme qu'il frôle une sorte de rousseauisme intensifié par les païennes ferveurs de sa terre et de son ciel africains : alors il célèbre, dans l'ombre d'un cyprès sur le sable soleilleux, la « *nature sans hommes* » ; mais l'élève de Jean Gre-

nier avait découvert aussi cette espèce de bonheur supérieur que donnent les œuvres d'art et les fruits humains d'une beauté construite. Le fait pourtant demeure que, dans son opposition d'un « *endroit* » de la vie qui la justifie par la jouissance du monde, et d'un « *envers* » qui appelle l'angoisse et la révolte, ce sont souvent les conditions sociales, l'inégalité des chances, l'oppression de l'argent, la mécanisation des travailleurs, qui constituent le négatif de l'existence, qui provoquent le sentiment de l'absurde et appellent la révolte de la conscience.

D'une dialectique de l'absurde au sens du bonheur et à la passion de la justice

Je ne saurais entreprendre ici de résumer le message philosophique et moral de Camus : il est trop important, et il est connu. Qu'il suffise de rappeler que, parti d'une dialectique de l'absurde, il ne cessa d'évoluer vers un humanisme qui enveloppe en même temps le sens du bonheur et la passion de la justice. Le bonheur, Camus l'a toujours aimé, poursuivi, et ce qu'il appelle la justice, c'est, au fond, une égalité de tous dans le bonheur. Car l'injustice n'est autre chose que cette sorte de réprobation, fatale ou sociale, qui condamne la majeure partie de l'humanité à la souffrance et au désespoir dans l'indifférence du petit nombre de ceux qui en sont un peu mieux protégés. Et la vertu, c'est l'élan de courage et de sympathie qui pousse le solitaire à se sentir solidaire, à user de sa force et de sa raison pour organiser la défense collective contre la « peste ». Comment, d'une constatation de l'absurdité universelle, Camus tire une religion de la justice, cela n'est pas toujours facile à expliquer. Car enfin, si la conscience est le produit fortuit de la vie, qui naît elle-même d'un hasard dans le non-sens cosmique, pourquoi cette exigence de justice, surgissant ainsi dans l'homme, est-elle affectée d'un caractère d'absolu ? Là est la suprême difficulté, l'aporie à quoi se heurtent tous les humanismes qui font de l'homme le maître de toutes choses sans pouvoir se référer à une transcendance. Il reste que la contradiction de Camus est généreuse et rend sa pensée à l'humanité. L'absurde camusien cesse d'être l'étoffe du réel pour devenir le scandale de l'esprit, et la raison retrouve ses armes dans l'histoire. La révolte éclate comme une protestation contre le monde, élevée au nom des valeurs, c'est-à-dire qu'elle est, dans son fond, spirituelle et rationnelle. « *L'histoire est sans yeux, il faut donc rejeter sa justice pour lui substituer autant qu'il se peut celle que l'esprit conçoit.* » Que l'humanisme contredise ici les données de l'existentialisme, c'est évident, et Sartre n'a-

vait pas tort de le dire après *l'Homme révolté*. Mais voici que, dans un magnifique article consacré à la mort de Camus, Sartre en vient à écrire : « *Par l'opiniâtreté de ses refus, il réaffirmait au cœur de notre époque, contre les machaéliens, contre le veau d'or du réalisme, l'existence du fait moral (...). Pour peu qu'on lût ou qu'on réfléchît, on se heurtait aux valeurs humaines qu'il gardait dans son poing serré...* ». N'est-il pas admirable que le seul contact de la pensée profonde de Camus oblige Sartre lui-même à retrouver le fait moral et les valeurs ?

Un humanisme athée mais imprégné de sagesse et d'amour

Une angoisse devant l'absurdité de la condition humaine, qui se surmonte par un acte de foi dans la raison de l'homme et par un recours à ses seules forces, à son seul courage ; une exclusion systématique des nostalgies de l'absolu pour rejoindre une sagesse empirique et modeste, ouverte sur la sympathie et tendue vers le bonheur : telle est en définitive la pensée de Camus, et ses dimensions sont celles d'un pur humanisme, sans espoir d'au-delà, sans appel à la médiation de la Croix, par conséquent dépourvu de tout accent chrétien. L'auteur de *La Peste* n'était pas un moraliste chrétien, voilà ce qu'il faut avoir l'honnêteté de reconnaître. C'est une constatation, je le sais, propre à attrister le croyant. La vérité est une, la charité est une, et tout système de penser qui aboutit à reconnaître le primat de la justice et de l'amour apparaît en telle convergence avec le christianisme qu'il est tentant de vouloir l'y confondre : mais la vertu du critique est l'honnêteté, et il est interdit de parler de christianisme là où Dieu est supposé mort et le Christ inutile. Naturellement, devant toute grande âme généreuse, le croyant est porté à reprendre le mot de Polyeucte : *Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne* ; mais c'est un mot plus sentimental que théologique, car nous rencontrons fréquemment cet agaçant mystère (et surtout, si j'ose le dire, dans le monde des let-

tres) d'une foi qui ne produit pas toujours la vertu et d'une vertu qui fleurit en dehors de la foi. Mystère qui s'éclaire quelque peu si nous songeons que la nature, créée par le Père et réparée par le Fils, incapable sans la grâce de s'élever à la perfection de la vie surnaturelle, c'est-à-dire à la sainteté, est néanmoins capable par ses propres ressources de se conformer à la perfection de son ordre, c'est-à-dire à la sagesse.

Ce qui apparaît plus incompréhensible, c'est qu'à un homme d'aussi évidente bonne volonté, d'aussi manifeste bonté, que fut l'auteur de *La Peste* et des *Justes*, la foi ait été refusée. Devant cette sorte de déchirure, scandaleuse aux yeux du croyant, certains se hâtent de trouver l'explication dans une faute de l'homme, en incriminant soit ses concupiscences, soit son orgueil. Pour Camus, on songe plutôt à l'orgueil, et déjà ne manque-t-il pas de dévôts pour dire : « Si seulement il eût été plus humble ! » Mais sont-ils vraiment humbles, les chrétiens qui font ainsi de l'incroyance des autres la sanction d'un péché, comme si leur foi était la récompense d'un mérite ? La véritable humilité chrétienne consiste, je pense, devant cette profondeur où se poursuit et se décide le dialogue de la grâce et de la liberté, à se taire, à ne pas juger avec les lumières humaines ce qui ressortit au jugement de Dieu. Au jugement de Dieu, je ne sais, personne ne peut savoir si l'humanisme de Camus, formellement athée, et pratiquement imprégné de sagesse et d'amour, le situait dans la communion spirituelle de l'Eglise ou l'en rejetait. Je ne puis ici que juger humainement un homme : je ne puis qu'apporter mon tribut d'admiration à ce grand artiste qui a su traduire, dans une forme assez parfaite pour durer, l'angoisse d'une génération, en lui proposant une règle et une route pour la dépasser dans la confiance ; à cet écrivain digne et grave dont l'œuvre, loin de tendre à dégrader et désespérer l'homme, lui montre au contraire un exemple de noblesse sans dédain, de courage sans présomption, de lucidité sans sécheresse en l'invitant à vivre plus conscient et plus consciencieux.

Albert Camus par lui-même

« *Secret de mon univers : imaginer Dieu sans l'immortalité de l'âme. J'ai le sens du sacré et je ne crois pas à la vie future. Voilà tout.* »

(Entretien avec J. Cl. Brisville.)

« *...Je n'ai pas appris la liberté dans Marx, il est vrai : je l'ai apprise dans la misère.* »

(Actuelles I.)

« *J'ai choisi la justice pour rester fidèle à la terre. Je continue de croire que le monde n'a pas de sens supérieur. Mais je sais que quelque chose en lui a du sens et c'est l'homme, parce qu'il est le seul être à exiger d'en avoir.* »

« *Le bonheur est la plus grande conquête, celle qu'on fait contre le destin qui nous est imposé.* »

(Lettres à un ami allemand.)

« *Servir la dignité de l'homme par des moyens qui restent dignes au milieu d'une histoire qui ne l'est pas.* »

(Actuelles I, 1950.)

« *Sans doute l'une des dernières questions que puisse se poser l'homme pour sa justification est-elle : « Ai-je été fidèle ? » Mais cette question n'a aucun sens si elle ne signifie pas d'abord : « N'ai-je rien dégradé en moi et dans les autres. »*

(Entretien sur la Révolte.)

« *Sentir ses liens avec une terre, son amour pour quelques hommes, savoir qu'il est toujours un lieu où le cœur trouvera son accord, voici déjà beaucoup de certitudes pour une seule vie d'homme.* »

(Noces.)

« *Le monde où je vis me répugne, mais je me sens solidaire des hommes qui y souffrent.* »

(Actuelles I.)

« *Je peux dire et je dirai tout à l'heure que ce qui compte c'est d'être humain et simple. Non, ce qui compte, c'est d'être vrai et alors tout s'y inscrit, l'humanité et la simplicité.* »

(L'Envers et l'Endroit.)

L'AVENIR DE LA ZONE FRANC

Maurice Byé, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris, estime que l'actuelle évolution de la Communauté impose une adaptation des politiques économiques et financières de la zone franc et il en expose les raisons.

LA zone franc est une zone monétaire. Mais rien n'est purement ni principalement monétaire. Des choses et des hommes dépendent rigoureusement de règles monétaires qui seront appliquées demain au Mali ou au Cameroun. Il faut bien comprendre l'importance de l'enjeu pour ne pas imaginer que la partie intéresse les seuls spécialistes.

Derrière un « voile monétaire », toutes les réalités économiques et politiques qui comptent pour nous sont là : elles peuvent être perdues ou sauvées.

Enfance d'une zone

Une zone monétaire — la zone franc, la zone sterling — c'est plus qu'une nation, c'est moins que le monde. La zone franc est née d'une fragmentation de l'économie cosmopolite soumise au règne de l'étalon or international. La crise et les dévaluations des années 30, le contrôle des changes des années 40 ont donné au groupe de peuples solidaires qu'elle rassemblait sous l'autorité de la France le contenu et les contours qu'elle a conservés jusqu'à 1955.

Pourvue de plusieurs instituts d'émissions, dotée de plusieurs francs (C.F.A., C.F.P.), la zone n'en formait pas moins un ensemble uni et unique en raison du rattachement de tous ces « francs » à celui qu'émettait la Banque de France.

Et, plus ou moins unie et unique, la zone franc subsistera aussi longtemps que se maintiendront les trois caractères qui font les zones monétaires : par rapport aux relations entre la zone et le dehors, des taux de change « intérieurs » relativement stables, des convertibilités relativement libres, une gestion relativement commune des réserves de devises extérieures.

Mais les zones monétaires — zone franc et sterling — sont aujourd'hui menacées. Elles le sont pour des raisons symétriquement inverses à celles qui leur ont donné naissance.

La zone franc tend à se fragmenter parce que les nations indépendantes entendent avoir leur propre institut d'émission, régi de façon autonome, créateur d'une monnaie propre qu'elles préféreraient, par exemple, appeler plutôt « dinar » que « franc ».

La zone franc tend aussi à se diluer parce que l'économie de la France est, de plus en plus, sollicitée à restaurer, avec des échanges totalement libres sur l'espace de l'Atlantique-Nord, le fonctionnement rigoureux d'un étalon monétaire réputé « mondial ».

On peut redouter que ce double mouvement, tout en estompant les coupures qui divisaient le monde selon les méridiens, suscite une nouvelle opposition autrement redoutable selon les parallèles, que les économies nord-atlantiques et celles de peuples afro-asiatiques se séparent davantage et qu'au

problème passé de la « pénurie de dollars » affectant l'Europe succède le problème autrement grave de la « pénurie » de « monnaies riches » chez les « peuples pauvres ».

Dépendance et centralisation

Comment « tenait » la zone franc de l'époque dite « coloniale » ?

Centralisée sous l'autorité de la Banque de France, la zone offrait à ses membres la certitude que leur équilibre extérieur serait sauvegardé à un taux de change fixe sans restriction de leurs échanges. Le Trésor métropolitain prenait, en effet, l'engagement de couvrir par ses avances tout déficit sur la France des balances de paiements de l'Outre-Mer. Le contrôle des changes commun, alimenté principalement par la Métropole, devait fournir, en outre, les devises nécessaires aux règlements extérieurs de l'Outre-Mer.

De tels engagements eussent été inconcevables si le déficit de l'Outre-Mer à l'égard de la Métropole avait dû être durable et illimité, si les besoins en devises exprimés Outre-Mer avaient pu être disproportionnés à l'importance des réserves communes. Ainsi, la discipline monétaire supposait une discipline économique et financière. *A une centralisation répondait une autre centralisation.*

La Métropole qui régit l'émission et le crédit des banques africaines réglait aussi l'ordre des budgets africains, le montant et la nature des investissements publics et, par là même, le développement des économies africaines.

Ainsi, la même autorité qui eut été appelée à parer aux conséquences d'une inflation ou d'une expansion incompatibles avec l'inflation ou l'expansion française sur l'équilibre établi entre partenaires de la zone était-elle en mesure de les éviter. La cohésion était de la sorte assurée.

Indépendance et coordination

Il serait vain, en ces conditions, de prétendre concilier l'accession d'Etats à l'indépendance et leur maintien dans une véritable zone franc si, à la coordination « monétaire-financière-économique » imposée par une autorité centralisatrice, ne se substituait pas, de quelque manière, l'harmonisation voulue des décisions à prendre en ces domaines par les nouveaux gouvernements libres et égaux.

Ceci suppose que soit poursuivie l'évolution amorcée dans le Comité monétaire et le Conseil supérieur du crédit de la zone franc, organismes qui deviennent de plus en plus représentatifs de l'ensemble de la zone. Il est notamment souhaitable que les malentendus provoqués par les dernières dévaluations du franc français ne se renouvellent pas.

Mais on ne saurait ne pas aller plus loin et ne pas concevoir qu'une zone monétaire est nécessairement une zone d'harmonisation des croissances, des politiques économiques et des transformations de structure des nations qui la composent.

Il faut donc que, par consentement mutuel, ce qui suppose sacrifice *des uns et des autres*, une politique anti-inflationniste commune soit mise en œuvre : la persistance d'un déficit budgétaire de caractère inflationniste, soit en Afrique, soit en France, ne doit pas pouvoir détériorer la stabilité des changes intérieurs à la zone.

Une pression sur l'équilibre extérieur des paiements africains pourrait résulter, même sans inflation, d'une expansion trop rapide à l'égard de l'expansion française ou de l'insuffisance des capitaux transférés de Paris : des efforts d'investissements « trop » intenses se traduiraient par des importations d'outillage excédant les possibilités d'exportation et, à défaut de dons ou prêts correspondants, par un manque de moyens de règlements déterminant une chute du change.

Au reste, il ne suffit pas de parler en termes globaux. De redoutables déceptions ne manqueraient pas d'intervenir si la France et chacun des pays, africains ne se faisaient pas attentifs à l'orientation non moins qu'au rythme du développement de leurs partenaires. Régler une croissance c'est penser en termes de futur. L'efficacité d'un plan dépend du degré de probabilité attaché à ses prévisions : il est vital pour l'Afrique de prévoir l'ampleur et la régularité des débouchés ouverts en France à ses matières premières ; il est vital pour la France d'anticiper les reconversions que peut exiger sur son propre sol l'industrialisation de l'Afrique.

Cloisonnements technocratiques

Les « Hautes Autorités » administratives ont obtenu dans la IV^e République des pouvoirs que la V^e ne paraît pas avoir réduits. On peut beaucoup dire en leur faveur, invoquer leur permanence, leur souci du bien public.

Mais il faut redouter les conséquences de la limitation sectorielle de leurs responsabilités.

Combien de désastres sont nés de ce que les financiers se savent faits pour traiter de finances et les économistes d'économie... Les fonctions des nations, comme celles des êtres vivants, manifestent le jeu d'un ensemble organique. Le grand « spécialiste » peut être dangereux s'il n'est pas contrôlé par la « médecine générale ».

Trancher des options monétaires de la zone franc en termes purement monétaires est non seulement, comme on l'a montré, inefficace, mais périlleux. Quand on le tente, on est conduit à doter les financiers de trois cartes dont l'une se nomme centralisation monétaire, l'autre association monétaire, l'autre club monétaire. Il apparaît alors très vite que la première est injouable du fait des indépendances politiques et que la seconde l'est aussi puisqu'aucun gouvernement conscient de ses devoirs n'acceptera de se lier monétairement s'il ne peut présumer que les données fondamentales qui conditionnent son action économique rendront viable cette liaison monétaire.

On est conduit alors à proposer de faire de la zone franc un « club » monétaire, non institutionnalisé. Mais un club est semblable à un hall de gare ou, au contraire, à un foyer familial selon qu'il héberge des voyageurs sans bagages ou qu'il réunit des parents. La notion de club monétaire ne

signifie pas grand chose en elle-même : son contenu est presque uniquement symbolique ou, au contraire, très dense selon l'existence ou l'inexistence d'une véritable association économique entre les membres du club.

Les conventions passées l'an dernier avec la Tunisie et le Maroc, sages et raisonnables, ne nous renseignent sûrement pas sur ce que sera demain la liaison naturelle et nécessaire entre les économies du Maghreb et entre celles-ci et celles de la France : le club sera ce que le fera l'avenir économique de l'Algérie. Des problèmes semblables se posent à toute l'Afrique.

Club sterling

L'image d'un club monétaire doit beaucoup de son prestige à l'expérience de la zone sterling. On sait suffisamment que les liens monétaires y sont non formels et lâches. Mais le rôle primordial de l'association économique et financière ne saurait être mieux illustré que par cette référence.

Ici, les crédits qui assurent l'équilibre intérieur de la zone sont faits bien davantage au Royaume-Uni par les autres membres que par le Royaume-Uni à ces membres. Les dollars sont apportés principalement par les territoires tropicaux et utilisés par Londres. Les dons financiers faits par l'Angleterre aux gouvernements des autres Etats ou territoires sont faibles. Sur ces trois points la zone sterling est rigoureusement antithétique à la zone franc.

Pourquoi donc, dès lors, les territoires « périphériques », beaucoup moins intéressés, en apparence, à rester fidèles, ne marquent-ils pas davantage de désirs de sécession ? C'est que la zone sterling, grande productrice et grande consommatrice de matières premières, est un espace optimum de débouchés larges et réguliers, de cours relativement stables et, d'ailleurs, stabilisés par des mesures systématiques, un marché préférentiel enfin et, pour ainsi dire, réservé. C'est aussi qu'elle est un grand marché de capitaux à long et à court terme.

Obligation de grandir

La zone franc rénovée s'enrichira de réalités dans la mesure où l'économie française, par elle-même, d'abord, par ses relations avec l'Europe, ensuite, pourra offrir à ses partenaires des espérances équivalentes.

Comme importatrice de produits alimentaires et de matières premières, la Communauté économique européenne couvre 31 % du commerce mondial, les Etats-Unis 16 %, le Royaume-Uni 18 %. C'est dire qu'une association de pays producteurs primaires à la C.E.E., ce qui suppose le maintien de leur association à l'économie française, leur offre l'opportunité la plus sûre d'un développement large et régulier de leurs potentialités.

L'économie française, elle-même, par ailleurs, si elle sait retrouver le taux d'expansion qui a caractérisé sa dernière décade représente pour les productions complémentaires d'une zone franc typiquement « intravertie » le débouché le plus sûr, le plus large et le plus expansif.

Il serait triste que de telles virtualités soient négligées. Ceci contraint à réviser l'énoncé des « servitudes » dont, aux yeux de l'opinion, le maintien de la zone franc doit grever l'économie française.

Certes, et parce que le niveau de pauvreté des territoires africains est ce qu'il est, l'intérêt de la zone demande que soient poursuivis, à partir de Paris, des transferts de capitaux

non rentables. Il convient, cependant, de préférer le plus possible les prêts aux dons.

Mais il est surtout important que l'économie française veuille s'adapter à la croissance de ceux qu'elle entend aider. En ce sens l'antinomie traditionnelle qui oppose le commerce à l'aide se vide de son contenu.

Aider, c'est accepter de reconvertir certains secteurs de notre économie industrielle et agricole en vue de faire place aux importations africaines. C'est admettre, comme le fait au reste le Traité de Rome, que les économies jeunes pourront, à notre encontre s'il le faut, user d'un protectionnisme éducatif. C'est même accepter éventuellement certains contrôles sur les mouvements de capitaux. C'est surtout mettre en œuvre une politique tendant à stabiliser les revenus des producteurs primaires et à promouvoir leur élargissement : les organismes de régulation des marchés, les contrats à long terme et, finalement, toutes les mesures tendant à ordonner l'écoulement des matières premières et des produits agricoles agissent dans cette direction.

Aider c'est encore, et peut-être surtout, *accepter de grandir à un rythme plus rapide* que celui que nous eussions envisagé si nous n'avions pas pris en charge l'entraînement des économies pauvres. On n'entraîne pas si l'on ne progresse pas soi-même à une vitesse suffisante et régulière.

Mais s'obliger à telle orientation et surtout à tel rythme, c'est s'obliger à faire prévaloir un certain contrôle de l'économie. L'immersion de l'économie française dans l'économie atlantique en conditions purement libérales peut, sans doute, lui assurer les conditions de croissance qu'elle souhaiterait pour elle-même. Elle ne peut assurément pas lui procurer automatiquement celles qui conviendraient à ses partenaires de la zone. On ne peut se lier à des économies contraintes pour croître à l'application de plans rigoureux sans accepter de se contraindre soi-même ; la planification des uns appelle l'orientation des autres.

Discipline acceptée

Sur l'espace profondément original que doit couvrir la « Zone franc — Zone d'entraide », aux contraintes acceptées par la France doivent correspondre les contraintes acceptées par ses partenaires insuffisamment développés. Il doit être clair, en effet, qu'en subordonnant son propre optimum à l'optimum de la zone, la France s'oblige pour rendre possible ce que les autres souhaitent mais que, dès lors, ceux-ci doivent contribuer à la réalisation de leurs vœux.

Vouloir croître c'est, en tout régime, s'imposer des restrictions à soi-même en matière de consommation, de dépenses publiques ou de travail. Dans une zone d'entraide c'est, en outre, rendre l'entraide viable en adaptant à la situation de la zone sa propre politique d'investissement, de transformation de structure, de relations commerciales avec l'extérieur.

Que les économies jeunes doivent être des économies planifiées, peu d'observateurs en doutent. Mais si l'orientation de l'économie motrice doit tenir compte des vœux des économies attardées, il est indispensable aussi d'admettre que les plans des économies attardées ne sauraient être compris à l'échelle d'un territoire isolé, qu'ils doivent être harmonisés en grands ensembles géographiques et, plus largement, à l'échelle de la zone franc.

Association entre égaux, développement harmonisé, signifie zone monétaire et coopération économique.

Coopération contractuelle

Alors que l'Aide Marshall assurait l'entraînement des économies ruinées d'Europe par la prospérité américaine, nul, parmi les Etats bénéficiaires, ne s'estimait atteint dans sa souveraineté du fait que les avantages dispensés comportaient en contrepartie certaines obligations. La France, par exemple, tout en continuant à s'estimer indépendante, admettait de s'être engagée à poursuivre l'équilibre budgétaire, l'équilibre de sa balance des paiements, à s'adresser principalement, pour les achats financés par des dons, au fournisseur américain, à affecter la contrepartie de ces dons à la réalisation d'investissements spécifiques.

Si la zone monétaire doit être plus que monétaire, il faut admettre, de même, qu'une série d'engagements variés lieront ses partenaires : engagements contractuels portant sur la politique monétaire et financière, sur l'approvisionnement et l'usage du pool de devises, sur les relations commerciales et financières extérieures à la zone, sur l'harmonisation des plans, l'orientation des structures, l'association à la Communauté européenne, la participation à l'organisation des marchés de matières premières, le droit d'établissement et les mouvements de personnes...

On peut, sans doute, s'attendre à ce que chacun des partenaires ne désire pas assumer le même volume d'engagements. L'essentiel est que des accords bilatéraux assurent une correcte interdépendance des obligations réciproques et que *l'ensemble des formes d'entraide soit envisagé, chaque fois, simultanément.*

Dans quelle mesure la mise en œuvre d'une telle association contractuelle doit-elle être institutionnalisée ? On peut répondre *a priori* : le moins possible. Cependant, il sera sans doute indispensable qu'elle le soit quelque peu. Les institutions essentielles existent déjà, à vrai dire, et sont donc prêtes à évoluer.

Les relations proprement monétaires peuvent bien être celles d'un simple club. Mais, de même que la gestion de l'Aide Marshall a exigé d'édification d'une « machine » de gestion et de contrôle, de même un F.A.C. adapté à une coopération entre égaux doit continuer à jouer son rôle dans la gestion et le contrôle des dons et des prêts. S'il doit y avoir organisation des marchés, ce qui existe déjà comme organismes de stabilisation des cours des matières premières doit être révisé et coordonné. Il convient enfin que, d'une manière ou d'une autre, en des conférences périodiques dont l'exemple a déjà été donné, ou en des comités d'une permanence plus longue, soient confrontés et éventuellement adaptés les plans de développement des Etats membres de la zone.

Il est, bien sûr, parfaitement possible que les négociations fassent apparaître de telles incompatibilités, que tel ou tel pays doive être tenu comme ayant abandonné la zone franc. Ceci ne pourra être qu'enregistré. Mais gageons que des peuples ayant si longtemps vécu ensemble et si normalement orienté leurs rapports vers une étroite coopération estimeront avantageux de continuer à se prêter appui.

Ainsi la zone franc pourrait-elle fournir un cadre contractuel à l'association d'une région de nations. En cette région organisée, sans doute, mieux qu'en un monde inorganisé, l'aide que le monde désire donner aux sous-développés pourra être pratiquement mise en œuvre.

Maurice BYE.

DES LIAISONS DANGEREUSES 1960 A PICKPOCKET

PARCE qu'elle transpose à l'écran en modernisant et en simplifiant abusivement l'anecdote, une action et une intrigue qui font une place exceptionnelle à la perversité, l'œuvre de Vadim et de Vailland pose d'autres problèmes qu'esthétiques. Lorsqu'il parut, le livre se voulait et était, dans le contexte sociologique et idéologique du XVIII^e siècle, un défi à Dieu, une provocation aux lois, une terrible évocation d'un libertinage démoniaque. Tout au long de l'échange de lettres entre la marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont, le Diable (ou le Mal, si vous ne croyez ni à Dieu ni au Diable) est tragiquement présent. Banalisé, actualisé, situé à Paris et à Mègeve, comme il aurait pu l'être à Saint-Trop, enraciné dans un milieu désinvolte, fortuné, snob (celui-là même où évoluent les « héros » de Françoise Sagan), le film prend une portée documentaire descriptive et réaliste que n'avait pas le roman qui se situait d'ailleurs au niveau des âmes qu'à celui des corps.

« Les liaisons dangereuses 1960 » abandonnent la dimension métaphysique que possédait indiscutablement l'ouvrage sulfureux et subtil de Laclos pour se limiter à une peinture sociale, ce qui change du tout au tout l'éclairage des personnages et la motivation profonde de leurs actes. La puissance de fascination et d'envoûtement des images dont certaines sont volontairement scabreuses (scène du magnétophone installé par Valmont dans le lit de la jeune Cécile, la caméra étant placée sous le drap) fait que des milliers de spectateurs passifs subissent, sans réaction critique, cette présentation

adroite d'un monde corrompu et corrompueur où le scandale et le vice sont règles de vie. Bien entendu, le dénouement est « moral », le Mal ne triomphe pas, les méchants sont punis... Mais, jusqu'aux scènes finales, le réalisateur s'est livré à une description complaisante et provocante de ce Mal. Le tableau de ces turpitudes est tracé de façon séduisante, avec une sorte de sarcastique complicité.

A une époque où le sens du Bien et du Mal tend à s'évaporer, on conçoit les dangers qu'un tel film peut offrir. François Mauriac affirmait que les cœurs sur la main n'ont pas d'histoire. J'en suis d'accord. Je n'ignore pas qu'une œuvre d'art se juge selon d'autres critères que ceux de la moralité et de la bienséance. Toutefois, le fait que le cinéma soit un art concret et un art de masses impose de tenir compte de l'éventuel pouvoir de nocivité d'une réalisation cinématographique sur les foules qui assisteront à sa projection. N'est-ce pas Mauriac lui-même qui, dans un récent « Bloc-Notes » de l'*Express*, s'écriait : « Vous pouvez, hypocrites que vous êtes, interdire aux moins de 16 ans les projections criminelles. Mais ce que le cinéma a semé, vous le récolterez, vous le récoltez déjà. »

« Les liaisons dangereuses 1960 », film brillant et astucieux, participe, avec d'autres productions vulgaires et médiocres, à cette tendance en pleine expansion qui aboutit à mettre le public en condition de réceptivité particulière à l'égard de l'amoralité. Il serait puéril de prétendre que les péripéties des « Liaisons dangereuses » n'existent que dans l'imagination

« Les liaisons dangereuses 1960 » : une escroquerie au libertinage ?

de l'écrivain et des cinéastes. Nous connaissons l'affaire des Ballets roses et il y a toutes les autres « affaires » que nous ignorons parce qu'elles ont pu échapper à la justice des hommes. Mais pourquoi braquer systématiquement les caméras sur les apparences les plus bitumeuses, les plus sordides, les plus dépravées de la vie ? La grandeur de l'artiste ne réside-t-elle pas dans son effort pour exprimer les aspects multiples, complexes, ambigus de la nature humaine qui — Baudelaire nous l'a rappelé — comporte deux postulations simultanées, l'une vers Dieu, l'autre vers Satan. Pourquoi réduire l'image de l'homme à celle dérisoire d'une silhouette, d'un fantôme ou d'une caricature ?

Ces quelques remarques ne visent pas à solliciter la censure contre la liberté ! Nous savons trop bien qu'un des objectifs du totalitarisme est de supprimer la liberté d'expression de l'artiste, en le contraignant d'obéir à des mots d'ordre. L'art vrai ne s'accommode d'aucune consigne, d'aucun embrièvement sous quelque bannière que ce soit. Notre volonté de respecter toutes les libertés intellectuelles et artistiques, indispensables à l'épanouissement des facultés créatrices, ne nous empêche cependant pas de refléter ici les sentiments d'une partie du public irritée par le conformisme de la noirceur, du frelaté, de l'érotisme, de la veulerie, du faisandé qui envahit notre littérature et notre cinéma, au risque de finalement les scléroser.

L'accumulation de personnages répugnants, déliquescents, débauchés ou sadiques constitue un procédé aussi arbitraire et fastidieux que l'invention lénifiante et bêtifiante d'un univers sans problèmes où la bonté et la droiture l'emportent toujours sur l'égoïsme et l'hypocrisie.

Certains admirateurs des « Liaisons 1960 » ont souligné la valeur démystificatrice d'un film « animé du louable dessein de démasquer quelques impostures de notre société ». En des propos d'une remarquable pertinence, Jean-Marie Domenach a balayé cette argumentation : « Et si l'on démystifiait un peu, écrit-il dans *Témoignage Chrétien*, les démystificateurs ? Caressant d'une main la libido des masses et de l'autre les grands principes, ils jouent et gagnent sur tous les tableaux. Et les interdictions qu'ils guignent et qu'ils récoltent viennent en prime pour leur publicité. « Les Liaisons dangereuses 1960 » ne sont qu'une escroquerie au libertinage. C'est un signe de notre époque que le scandale lui-même y soit taré — préfabriqué par des gens qui mettent de leur côté la publicité et la clandestinité, la pornographie et la pureté, les valeurs consacrées et le modernisme, et qui, tout en se réclamant des martyrs du progrès jouent sans risques sur les instincts les plus rentables... L'abus qu'on fait de l'érotisme au cinéma le vide de sa substance au profit d'assez grossières concupiscences. A continuer ainsi, on donnera raison aux Ligues de Vertu ».

Robert Bresson a démontré, dans ce film cruel et tendre que sont « Les dames du bois de Boulogne », qu'on pouvait, avec des situations au moins aussi choquantes que celles des « Liaisons dangereuses », réaliser un chef-d'œuvre d'émotion et non de cynisme.

Robert Bresson, cinéaste follement audacieux dans son rigoureux dépouillement, vient, une fois encore avec son dernier né « Pickpocket » de nous étonner ; il n'a sans doute pas fini de nous déconcerter et de nous subjuguier. Il a tenté et réussi ce qui semblait impossible : aller au-delà du dénuement pathétique de la mise en scène d'« Un condamné à mort s'est échappé », sa plus belle création.

« Pickpocket » : le film de la vie intérieure.

Référence insuffisante d'ailleurs pour atteindre aux grands triomphes commerciaux ! En effet, les longues files patientes qui se formaient pour voir « Les liaisons dangereuses » de MM. Vadim-Vailland n'existent pas devant les salles où est projeté « Pickpocket », œuvre d'une troublante nouveauté qui apporte à ce jour le plus austère et le plus bouleversant témoignage de la spécificité de l'art cinématographique. Drame de la solitude et de l'orgueil, mystérieux itinéraire d'une âme en révolte, angoissant cheminement d'un cœur tourmenté vers l'amour et vers la Grâce, « Pickpocket » est probablement trop insolite, trop inspiré pour convenir au goût « moyen » de notre temps — un goût standardisé par une civilisation qui se veut celle du confort et du progrès et qui menace de n'être que celle de la platitude, du snobisme, de l'inauthentique.

Le style sans concession, le langage janséniste de Bresson cachent, sous une apparente froideur, une réelle chaleur humaine et une frémissante spiritualité qui font singulièrement défaut aux savants exercices de virtuosité de l'habile Vadim et de quelques autres. Film de réflexion morale, film privé de pittoresque et fait de dialogues elliptiques, de silences, de regards, de visages, « Pickpocket » ne moralise ni ne catéchise. Il ne fustige rien, ne ridiculise rien, ne prouve rien, ne démystifie rien, mais il inquiète, il brûle, il obsède, il touche l'agnostique comme le chrétien. Film de la vie intérieure, il cherche à atteindre au plus secret des êtres dans un climat de tension constante et de pudeur extrême. Déroulant devant nos yeux attentifs la parfaite ordonnance de ses séquences, « Pickpocket » nous laisse pour longtemps sous l'effet d'un choc, celui que produit la rencontre de la beauté et de l'intelligence, de la gravité et de la ferveur.

Les historiens du cinéma accorderont à l'année 1959 une importance capitale parce qu'elle est l'année d'« Hiroshima mon amour » et de « Pickpocket », une année où se sont accrus les titres de noblesse du cinématographe, art majeur et autonome.

Henri BOURBON.

vent tenir compte par nature — de l'inspiration des films en cause.

L'ennui principal, en ce domaine, est que personne ne sait exactement ni ce que contient une œuvre d'art, ni quels effets elle a sur le public. Une seule chose est certaine : sa nature et ses effets sont toujours plus ou moins différents de ce qu'a vraiment voulu l'artiste, comme de ce qui parvient à la conscience du spectateur. Les concepts et thèses introduits précisément dans un film n'en limitent jamais — et de loin — le contenu, parce que les données conscientes de la psychologie humaine ne sont que la face visible, les vagues superficielles de l'océan inconscient qui forme et englobe notre personnalité individuelle et collective.

Un Etat qui exige de ses cinéastes une production cinématographique prônant les vertus nationales-chrétiennes — ex. l'Espagne — ou les vertus marxistes — ex. l'U.R.S.S. — n'est jamais sûr de ne pas finalement en dégoûter les citoyens. Car l'œuvre n'agit dans le sens désiré que lorsqu'elle allie le talent à la conviction. Sinon le décalage entre la thèse soutenue et la forme qui est censée l'incarner trahit l'indifférence de l'artiste à son égard ou sa conviction toute superficielle, et engendrera les mêmes sentiments dans l'âme du spectateur. Il est dangereux de confondre propagande et apostolat.

La froideur des bandes publicitaires qui meublent les entractes, malgré les prodiges d'imagination qui s'y déploient, la terne banalité de tant de films de commande politiques, religieux, « éducatifs », techniques, sont des phénomènes du même ordre. Procédant du cerveau, non du cœur, ils ne pénètrent pas plus profondément le public qu'ils ne pénètrent profondément le sujet traité. L'un est fonction de l'autre. Et qu'on ne croie surtout pas que les éléments spectaculaires possèdent une fonction compensatrice. Les cinq milliards et demi dépensés par feu Cecil B. de Mille dans *Les dix commandements* ne l'empêchent pas d'être du pur « Saint Sulpice » mêlé de mauvais Châtelet, pour ne citer qu'un cas extrême du genre.

L'artiste n'est qu'un témoin

Essayons de mieux comprendre ce qu'est le processus de création artistique. Ceci risque d'éclairer singulièrement le problème. Tout être, quel qu'il soit, porte en lui-même le reflet du monde sous deux aspects. D'une part, sa structure interne participe au plan général de l'univers dont, selon son mode propre, il reproduit analogiquement les lois essentielles. D'autre part, il se trouve, par ses sens et son psychisme, en contact avec une certaine ambiance naturelle au sein de laquelle il doit trouver sa place en utilisant au mieux les possibilités qu'elle offre. Ses formes, ses gestes, sa psychologie, tous ses actes se situent donc comme les résultantes des forces qu'il porte en lui et de celle qu'il trouve en face de lui. Toutes les formes — au sens large — sont donc significatives.

Transposé au plan de l'art, ceci veut dire que l'œuvre — film, tableau, texte littéraire, musique ou monument — ne peut échapper à sa nature de témoignage. Elle traduit par l'agencement de ses thèmes et de son style, la vision du monde de son auteur individuel ou collectif. Bon ou mauvais, le film est donc nécessairement à la fois à l'image de ceux qui l'ont créé et à l'image de la société dont ils sont membres. Chaque époque se jugera donc à son art, la nôtre comme celles qui l'ont précédé ou la suivront, sans qu'aucune tentative pour

« A double tour » : décevant.

L'ART DEVANT LES CENSURES

QUOIQUE la question de l'influence morale du cinéma et celle, corrélative, des censures se soient toujours posées, la recrudescence de certains types de films les a rendues récemment plus aiguës. La complaisance de nombreux cinéastes américains dans les situations de violence ou de trouble érotique telles que les cultive volontiers le théâtre new-yorkais ; la façon dont plusieurs des représentants de la « nouvelle vague » française leur ont emboîté le pas avec alacrité, sinon même avec cynisme ; le flot de bandes commerciales de troisième ordre que tous les pays, mais plus spécialement le nôtre, l'Allemagne, la Suède, le Japon, certains pays d'Amérique consacrent aux bas-fonds sociaux, avec toute la pornographie plus ou moins larvée qui s'y attache ; la multiplication des œuvres semi-commerciales, surtout nord-américaines, d'où suintent d'assez répugnantés odeurs de refoulements et de perversions sexuelles, dussent-elles atteindre un public limité : tout cela pose problème à ceux qui ont charge d'âmes à quelque égard que ce soit.

En passant, remarquons que le cinéma n'est pas seul concerné ici. Tous les arts le sont, mais l'art de l'écran, du fait qu'il peut approcher la vie en termes plus concrets et réalistes qu'aucun autre, touche, par lui-même ou par son prolongement dans les techniques sœurs de la radio et de la télévision, un public particulièrement étendu, c'est pourquoi plusieurs organisations s'occupent, on le sait, particulièrement de lui dans chaque pays : les censures d'Etat et les commissions de cotation des diverses confessions religieuses ; en France la commission semblable créée par la Ligue de l'Enseignement, ailleurs — en Allemagne par exemple — le comité de censure au sein de la profession elle-même. On ne saurait d'ailleurs affirmer que les résultats soient très différents d'une nation à l'autre. Si les critères idéologiques varient, il demeure que partout les censures considèrent les œuvres de l'extérieur, selon des critères qui ne tiennent pas compte — et peut-être même, on le verra, ne peu-

se composer un visage à l'intention de l'avenir (ou pour se rassurer elle-même) puisse faire davantage illusion que l'art « pompier » des mairies, églises ou salons officiels du siècle passé, avec son hypocrisie inconsciente et fastidieuse.

Bien compris, l'art constitue donc un moyen de contemplation, un miroir. Il permet la communication avec un autre homme, l'auteur, dont nous nous assimilons l'expérience, une connaissance plus profonde de la nature et de la communauté humaine où nous vivons comme lui. Enfin, puisque toute vie est rythme et combinaison de rythmes, balancement de la vie à la mort, du corps à l'âme, du repos au mouvement, de la force à l'amour, de la joie au sacrifice, etc., les rythmes qui constituent l'œuvre artistique évoquent ce qu'il y a de plus intime et permanent dans toute créature et dans toute la création.

Le désordre moderne et son reflet

Or, on constate aujourd'hui dans la quasi unanimité de l'art, une insistance sur le noir, le tragique, l'absurde, les thèmes de solitude, d'instincts déchainés, violence, sexualité, de désordre spirituel et social, qui effrayent beaucoup d'esprits. Encore le pire n'est-il pas forcément la complaisance des artistes les plus conscients dans une telle exploration de l'enfer humain.

La mort et le naufrage de tout espoir marquent, certes, la conclusion de « M. Verdoux » (Chaplin), des « Enfants du Paradis » (Carné), du « Diable au corps » (Claude Autant-Lara), des « Diaboliques » (Clouzot), de « Rome, ville ouverte » (Rossellini), « Sciuscia » (V. de Sica), « Maria Candelaria » (Emilio Fernandez), « La Prison » (Ingmar Bergman), « O Cangaceiro » (L. Berreto), « Mademoiselle Julie » (Alf Sjöberg), « Le Dernier pont » (H. Staudte), « Senso » (Luchino Visconti), « Le Duel » (Ivan Petrov), « Le cri » (Antonioni), « L'Ogre d'Athènes » (Kountouros), « Mort d'un cycliste » (Juan Antonio Bardem), « Boulevard du Crépuscule » (Billy Wilder), « La poupée de chair » (Elia Kazan), « L'impératrice Kwei-Fei » (Kenji Mizoguchi). Nous sommes amenés à citer ici des auteurs de nations et d'inspirations très différentes, ce qui rend la convergence de leurs témoignages — tous de qualité — encore plus significative.

Mais la solidité de la construction et l'esthétique très cohérente de ces films, même mises au service d'un sentiment très sombre devant le monde actuel — et le choix de sujets non contemporains ne prouve rien là contre, car ce sont toujours des sentiments modernes qui s'y projettent obligatoirement — indiquant que les auteurs conservent la nostalgie de l'ordre, de l'amour, du ciel perdus. Ils en sont au point où se trouvait Dante arrivé au fond de l'entonnoir infernal, avant d'apercevoir le passage par où l'on accède à l'autre face du spirituel, la face de lumière. Au contraire, beaucoup de cinéastes superficiels ou sans talent ne se rendent même pas compte de la nuit où ils s'agitent et se précipitent, tête baissée, avec l'entrain des insensés, dans le torrent de la tiède médiocrité (Dieu hait les tièdes), de la laideur et de la vulgarité sans remède. Si ce désordre esthétique, cette « arythmie » profonde n'agit sur le public que par son inconscient, la surface de l'œuvre restant anodine, croit-on pour autant que cette action soit moins nocive ? D'ailleurs, l'aspect anodin est également nocif. Il endort dangereusement. De quels ravages Dely ou la presse Del Ducca ne sont-ils pas responsables !

Le spectacle, épreuve spirituelle

C'est en termes d'expérience spirituelle que doit être vue l'œuvre d'art selon sa vraie nature. Un certain tableau symbolique du monde, une certaine aventure nous sont proposés, devant lesquels les héros, les auteurs et, en fin de compte, les spectateurs sont dans la situation du candidat initié (à la vie) qui doit traverser une série d'épreuves. L'attitude adoptée en face de l'obstacle à surmonter les — et nous — laissera selon les cas aguerri ou vaincu, enrichi ou amoindri. Les intentions des auteurs n'y changeront rien. Le film le plus récréatif, le plus purement commercial contribue, qu'on le veuille ou non, à l'éducation ou à la contre-éducation du public. Si celui-ci était d'un niveau suffisant, même les mauvais films dont les lacunes témoignent encore négativement en faveur du bien, serviraient à une telle éducation. Hélas ! les hommes sont loin d'être des anges.

De toute manière, il ne peut être demandé au cinéaste de moraliser. Ce n'est pas son rayon. Lui, il sert de résonateur, il transforme en musique plus ou moins intelligible, plus ou moins belle, les bruits que le monde lui transmet. Si cette musique n'est pas gaie ou si elle hurle, il vous répondra que telle est la société qui l'entoure. Comme chacun de nous, plus que chacun de nous, il vivra, dans une ère de désordre général,

« Les 400 coups » : un accent très humain.

le conflit permanent entre l'individu témoignant de ce qu'il ressent et les exigences de la société entre la conscience lucide et les réalités terrestres toujours boiteuses par nature.

Antigone contre Créon ?

A la satisfaction des exigences de la communauté répond normalement la tâche des autorités et en particulier des censeurs. Si le but et la justification de la société sont de permettre le meilleur épanouissement de ses membres dans ce qu'ils ont de meilleur — ce n'est pas forcément un maximum de confort et de richesse — et dans la charité mutuelle, l'ordre social où les fonctions de chacun sont complémentaires, doit être une projection aussi harmonieuse que possible de l'ordre des valeurs universelles, et la morale édicte les règles visant à sa réalisation dans chaque individu comme dans le groupe.

La difficulté, aujourd'hui, est que les valeurs supérieures se voient niées par la réalité vécue plus qu'à aucune autre époque de l'histoire. Comment s'en étonner. La fin du cycle historique presque bimillénaire et la naissance d'un nouveau cycle élargi à la dimension du globe — faits qui résultent avec évidence d'une correcte analyse de l'histoire — sauraient-elles s'opérer sans une table rase du vieil édifice, le retour à l'ambiance viscérale du sein maternel (thème fréquent jusqu'à la banalité dans la psychanalyse), l'exploration des profondeurs chaotiques où s'enfouit le cadavre du passé, où germe et s'enracine la graine de l'avenir ?

Par voie de conséquence, les chefs qui détiennent les responsabilités sociales font figure de défenseurs d'un ordre qu'aucun idéal digne de ce nom ne soutient plus et donc d'une morale aux contraintes inutiles ou odieuses. Dans la débâcle d'une armée, la discipline et l'autorité se durcissent absurdement (les fascismes) ou se dissolvent. Aussi l'opposition se raidit-elle entre l'artiste qui voit et surtout reflète la destruction des valeurs et le censeur tenu de les défendre. Il le fait avec des armes sommaires, obligé d'évaluer en bloc l'influence du film sur cette entité mythique et fuyante qu'est le spectateur moyen — alors que chaque individu pose, en fait, un cas particulier ne pouvant tenir compte, dans la perspective qui lui incombe, des intentions et des prolongements d'une œuvre, mais seulement de la façon dont elle sera comprise par une masse de gens qui ne sont ni des saints, ni des abîmes d'intelligence.

De quel côté est le cynisme ?

En face du censeur, l'artiste se donne trop facilement l'allure d'un paladin de la vérité, d'une Antigone champion de l'esprit contre la fausse et cynique morale des Créon. Croit-on pourtant que le cynisme soit l'apanage des autorités ? Il est vrai que la commission de censure officielle veille beaucoup plus à éviter les attaques contre l'armée, la police, les grands corps de l'Etat ou la politique des gouvernements qu'à maintenir un minimum de qualité esthétique et éducative. Il est vrai que telles organisations confessionnelles s'intéressent fureusement, presque maladivement, aux problèmes sexuels, mais tout ce qui pervertit l'amour en érotisme n'est-il pas particulièrement périlleux, car à travers l'amour sexuel, c'est l'amour des autres, donc la charité sociale, et l'amour de Dieu — qu'on le nomme ainsi ou autrement — c'est-à-dire la clé de la personnalité intérieure qui est en cause.

Que dire, toutefois, de tant de petits et grands talents

qui tablent sur le scandale en jurant leurs grands dieux que leurs intentions sont nobles, pures et droites ? Pour une œuvre convaincue comme les *Quatre cents coups*, un cri d'alarme morbide mais honnête tel qu'*Hiroshima, mon amour*, combien de films fort habiles, mais conventionnels et peu sincères dans la critique sociale et l'apologie de l'amour libre ? De ce type sont *Les Amants*, aventure purement sensuelle d'une femme sans cœur et sans but dans l'existence, *Les Liaisons dangereuses* dont la fin artificielle ne rachète guère la complaisance cynique. *A double tour* qui marque une nette progression dans l'amertume grimaçante des dégénérescences bourgeoises et des refoulements libidineux (*Le beau Serge* et *Les Cousins* — ce dernier film malgré sa cruauté dans la destruction — n'avaient pas le même caractère artificiel). Sans compter les flots de pellicule où s'étalent les mêmes thèmes sans qu'ils aient strictement d'autre valeur et d'autre fin que les bénéfices escomptés.

Que le cinéma contribue, par de tels spectacles, à l'abrutissement et à la perversion des populations, c'est certain. Ceux-ci ne trouveraient pas de clients, cependant s'ils ne rencontraient des résonances chez un public étendu. Ils sont au moins autant signes que facteurs actifs d'un certain état de déspiritualisation de l'humanité actuelle (celle qui a inventé les romans policiers, variations sur des cadavres, le strip-tease, variations sur le sexe, et la presse du cœur, anesthésique et ersatz des vrais sentiments).

Le code du parfait censeur

Que peut-on raisonnablement demander au censeur ?

De comprendre que le bon grain et l'ivraie, le bien et le mal sont inséparables en ce bas monde et qu'on affaiblit presque toujours le premier en arrachant trop énergiquement le second.

De se souvenir que si l'influence bénéfique du film (connaissance des autres milieux ou peuples, lucidité, appel aux tendances supérieures dans la détresse moderne) n'a jamais été étudiée, elle n'en est pas moins immense, pas moindre peut-être, que son contraire.

De doser ses interventions afin d'éviter que des mesures maladroitement se retournent contre les causes qu'il défend à juste titre, surtout dans une période historique où l'ordre humain est chose si relative.

De chercher à saisir, par une culture approfondie, l'âme même des œuvres dont il a à connaître, d'en déceler ainsi la valeur éducative possible, et d'opérer les distinctions nécessaires pour que soient favorisées les tâches éducatives à partir d'une production donnée.

D'être, autant que possible, indépendant des tendances au pouvoir.

Entre les tendances opposées du spirituel, auquel ressortit l'art dans son essence, et de la morale sociale qui n'est que serviteur, le conflit subsistera tant qu'il y aura des hommes sur terre — la solution est dans l'ordre pratique, avec tout ce que comporte de précaire et adaptable aux circonstances un compromis qu'il faut bien trouver — nous tenons les deux bouts de la chaîne, il ne convient pas de la tendre, ni trop ni trop peu. Comme en toutes choses humaines, l'équilibre réclame du cœur et du bon sens. Moyennant quoi les fonctions opposées pourraient devenir complémentaires.

Jean d'YVOIRE.

Ce qu'Albert Camus était pour nous

« France-Forum » a toujours été attentif à la pensée et à l'action d'Albert Camus. Ce n'est pas entreprendre sur la liberté d'Albert Camus, qui eut toujours le scrupule de son absolue indépendance, que de constater que nous avons en commun un certain nombre de refus et d'exigences. Dès notre premier numéro, nous lui avons consacré une étude dans laquelle il nous avait autorisés à publier quelques extraits d'un texte de lui peu connu en France. Il n'était pas impossible que nous existions pour lui. Après son Prix Nobel, Etienne Borne avait tracé, sous forme de portrait, un raccourci de l'homme et de l'œuvre et Camus avait écrit à Henri Bourbon que cet article l'avait « touché par sa générosité ». Ce n'était pas la générosité mais la vérité qui caractérisait ces propos de Borne dans lesquels Camus avait sans doute retrouvé la part de lui-même qu'il souhaitait proposer à autrui. Aussi ne croyons-nous pas inutile de remettre sous les yeux de nos lecteurs, après l'hommage de Pierre-Henri Simon, les lignes d'Etienne Borne, ainsi que deux autres textes qui témoignent tous de la place occupée par Albert Camus dans le cœur et l'esprit des hommes de ce temps, dans le cœur et l'esprit des hommes qui collaborent à cette revue parce qu'elle se veut de libre dialogue et de loyale confrontation.

Albert Camus ou la rectitude

(« FRANCE-FORUM » N° 7, DECEMBRE 1957.)

L'ECLAT du Prix Nobel de littérature attribué à un écrivain de quarante-cinq ans, est une de ces récompenses hors de l'ordre commun qu'il serait difficile de recevoir sans entrer dans un personnage, si l'auteur de « La Peste » et de « L'Homme révolté » n'était pas le plus simple et le plus discret des hommes — de ceux qui découragent la curiosité de tous les Sainte-Beuve. La ligne de Camus est toute droite ; non pas qu'il soit resté immobile depuis « l'Etranger » ou « Le Mythe de Sisyphe », car la vie est mouvement, et Camus est un grand vivant, mais qui a toujours su avancer dans le même sens, approfondissant et rajeunissant sans cesse les intuitions majeures de sa jeunesse algérienne, méditerranéenne.

Il y a une légende de Camus qu'entretiennent jalousement les chers confrères, relayés par les ennemis irréconciliables que l'auteur de « L'Homme révolté » n'a pas manqué de se faire, à force d'intransigeante rectitude, dans les milieux d'une fausse gauche, toujours bruyante et péremptoire : hauteur et distance délibérées par un parti-pris d'aristocratie ; souci d'une pureté glaciale qui n'aboutit qu'à de belles protestations sans prises sur l'événement ; pessimisme poussé jusqu'au système et qui ferait un existentialisme littéraire à l'usage de bourgeois en quête d'une mauvaise conscience. Caricature de polémique née d'un ressentiment contre une pensée qui, parce qu'elle est entre toutes accordée à l'anxiété du temps présent, rejoint l'universel avec une souveraine aisance.

Albert Camus s'est heurté au problème du mal, et de ce choc est sortie une œuvre qui, romanesque, théâtrale ou philosophique, ne cesse de dresser, en lui donnant une beauté architecturale, la même interrogation : comment sauver l'honneur de la conscience et la joie de vivre dans un univers où il y a l'humiliation, le malheur et la mort ? Albert Camus n'est pas le désespéré que l'on dit puisque, à cette question, sa réponse a toujours été doublement positive ; même si sont inhumaines les conditions que l'univers fait à notre espèce, il est toujours possible de se conduire en homme, d'aimer la vie — comme sait l'aimer cet ami du sport et cet amoureux du théâtre — et de maintenir toujours, peut-être injustifiable, l'absolu d'une exigence spirituelle.

Si Camus est l'adversaire intraitable de la peine de mort, c'est qu'il ne peut admettre que la société des hommes ajoute encore à l'iniquité de la nature ; s'il a dénoncé le mythe de l'Histoire au nom duquel les totalitaires justifient leurs fanatismes, c'est

parce que l'idole est sanglante et poursuit la mort des incroyables ; si enfin le recours à Dieu lui semble illusoire et mystificateur, c'est qu'il est tenté de voir dans l'espérance religieuse une absolution trop commode au mal qui dévaste le monde, et une couverture à l'horreur de la mort.

Albert Camus a inventé une langue incomparable, capable aussi bien de l'austérité qui est la marque de « La Peste » que de la somptuosité qui se montre dans les dernières pages de « L'Homme révolté ». Le jansénisme dans la pensée n'est donc pas incompatible avec le style dans l'écriture, comme on le voyait dans Pascal. Camus ainsi témoigne pour Camus. Un grand art plein de sévérité et d'éclat ne serait pas sans ces trois vertus que sont le courage, l'intelligence et la joie arrachés à un univers qui ne les mérite pas.

Etienne BORNE.

Un esprit libre

(« FRANCE-FORUM », N° 1, FEVRIER 1957.)

A une époque où tant d'intellectuels se font les complaisants haut-parleurs de propagandes sectaires, Albert Camus offre le réconfortant exemple d'un esprit libre, ennemi des impostures et des fausses espérances. On peut ne pas être d'accord avec Camus, mais on ne peut pas contester sa courageuse franchise, son refus des idées préconçues et des conformismes grégaires, sa volonté de dénoncer toutes les formes de servitude imposées à l'individu, son hostilité aux doctrines et aux politiques qui engendrent des bourreaux et qui font des victimes.

«...Quand je reproche au communiste du XX^e siècle de tout juger en fonction d'un avenir, c'est que ce dernier est représenté comme définitif et que cette fin heureuse de l'histoire autorise alors tous les excès. L'avenir en histoire, quand on le suppose, c'est seulement une réunion de possibles et, pour définir une attitude, il faut considérer un à un ces possibles.

» L'avenir historique ne justifie donc aucun dogmatisme, mais il exige un risque. Il y a autant d'irréalité à considérer l'avenir comme d'avance défini et borné qu'à ne pas essayer de lui donner, par le risque et la promesse, une définition vivable.

»...Personnellement, j'aimerais mieux, a vrai dire, rester tranquille et écrire mes livres dans la paix. Mais je ne vois pas comment un intellectuel, aujourd'hui, pourrait justifier ses privilèges, autrement que dans les risques partagés de la lutte pour la libération du travail et de la culture. Je ne serai jamais pour un régime qui tyrannise à la fois le travail, par la suppression des libertés syndicales, et la culture par l'asservissement de l'esprit.

Ces claires affirmations ne permettent aucune équivoque et suffisent à démentir les censeurs qui ont accusé Camus d'avoir renoncé à sa révolte contre l'incohérence du monde pour se réfugier dans un humanisme de pacotille, une morale d'acceptation. Le Camus de 1956 qui repousse les deux idéologies étiquées marxiste et bourgeoise, leur liberté sans contenu, leur justice sans vérité, n'est pas différent du Camus qui, dans les émouvantes *Lettres à un ami allemand*, exposait les raisons de sa résistance au fascisme.

Amoureux de la vie, Camus ne se résigne pas à ses iniquités, ni à ses mensonges. S'il y a eu une évolution de la pensée de Camus, c'est dans le sens d'un approfondissement des valeurs humaines, d'une prise de conscience plus nette de l'exigence de la solidarité des hommes en face des menaces de l'univers et des cruautés du destin. Selon l'éthique de Camus, la dignité de l'homme se manifeste par son refus d'accepter l'absurdité de la condition humaine dans un monde dépourvu de signification, refus sans illusion qui s'exprime dans une fraternité de lutte et d'aspirations.

Une critique habituellement mieux inspirée a pris plaisir récemment à moquer « la banalité gourmée » et le « laborieux

« système d'idées creuses » de l'écrivain de « La Peste » et de « La Chute ». Nous avouons, quant à nous, préférer tout bêtement aux philosophies prétentieuses et aux dogmatismes meurtriers la générosité, la tendresse un peu désabusée, l'inquiétude qui donnent à l'œuvre de Camus son caractère si attachant.

Par delà l'épicurienne sensualité de *Noces*, le nihilisme tragique de *Caligula* et l'orgueilleux individualisme du *Mythe de Sisyphe*, par delà l'humanisme positif de *La Peste* et l'amor pessimisme de *La Chute*, il est un enseignement commun à toute l'œuvre de Camus : la légitime recherche de bonheur passe par l'inconfort spirituel né du sentiment et de l'expérience de l'absurde.

Henri BOURBON.

Un chevalier de l'absolu

LA Résistance avait été pour Camus un moment unique où se rejoignent une amitié humaine dans la familiarité de la mort, un combat contre une tyrannie évidente, une révolte tout entière animée par un absolu d'honneur et de dignité, et « de cette expérience privilégiée », pour parler son propre langage, il avait tiré une politique et une philosophie, comme Péguy l'avait fait pour l'affaire Dreyfus, changeant l'épisode en vérité éternelle et dégageant sa vertu exemplaire en mettant la grandeur humaine dans une Résistance toujours continuée et jamais inclinée. Toute une jeunesse a aimé en Camus cette pure expression de l'esprit de la Résistance et le Prix Nobel a justement couronné cette rencontre inspirée d'une extrême rigueur morale, d'un art tout à tour sobre et somptueux, qui est le génie même de Camus, et qui porte au-dessus d'elle-même la tradition des moralistes français. L'éthique la plus dépouillée devenant poésie, la beauté s'ajoutant merveilleusement au dur absolu du bien — comme si de l'aridité du désert jaillissaient sources et palmes — tel est le miracle de l'admirable prose de Camus et dont il a emporté le secret dans cette tombe injuste.

ALBERT CAMUS avait ressenti cruellement les déceptions de notre après-guerre, si inégale à l'espérance et à l'héroïsme qui avaient illuminé du dedans les années noires et qui n'auront pas été l'aube d'un jour véritablement nouveau. L'ancien éditorialiste du premier « *Combat* », auteur de chroniques qui sont autant de modèles inégalés, avait renoncé au journalisme. Mais, contrairement à une légende malveillante, il ne s'était jamais retiré dans sa tour d'ivoire et muré dans un silence hautain, bien différent en cela de Vigny, si absent aux problèmes de son temps. Il n'est pas une de nos questions, il n'est pas un de nos drames sur lesquels, bravement, Camus n'ait fait entendre sa voix, et chaque fois dans une fidélité inébranlable à l'esprit de la Résistance. C'est ainsi qu'il avait autorisé notre ami Henri Bourbon à reproduire dans le premier numéro de « *France-Forum* » un texte sévère pour les intellectuels progressistes et leur vision marxisante de l'histoire. Ce qu'il avait à dire, et par exemple sur l'Algérie, Camus le disait une fois pour toutes en quelques formules souveraines qui n'auraient pas supporté l'usure de la répétition et qui décourageaient l'utilisation partisane. Aussi les pharisiens et les fanatiques, démasqués par cette pensée incommode qui toujours prenait le parti de l'homme contre les terrorismes, les tortures et les raisons d'Etat, allaient chuchotant de bouche amère à oreille complice qu'Albert Camus cultivait, loin de l'action, les scrupules d'une belle âme désengagée.

LA moins mauvaise parabole de la destinée d'Albert Camus serait peut-être cette gravure de Dürer qui représente le chevalier de l'absolu, dressé dans sa rectitude, et cheminant dans la compagnie de la mort et du diable, ces figures de l'absurde, de la tyrannie et de l'iniquité, auxquelles il ne cédera pas ses armes et avec lesquelles il ne consentira jamais à collaborer. Le chevalier est un héros de la foi. Foi qui, en Camus se voulait irréligieuse parce qu'elle refusait un Dieu qui, s'il existait, serait comptable et responsable d'un mal qui appelle condamnation absolue.

E. BORNE (*Forces Nouvelles*).

Signification de l'antisémitisme

par Etienne BORNE

L'ACTUELLE renaissance de l'antisémitisme fait une énigme peu commode à débrouiller. Les attentats contre les synagogues, les croix gammées et les graffiti de sottise et de haine se répandent d'un bout du monde à l'autre. On savait bien que les derniers débris du nazisme avaient trouvé refuge, protection et peut-être influence dans l'Argentine de Peron ou dans l'Égypte de Nasser. Auraient-ils proliféré et es-saimé au point de constituer une organisation clandestine mondiale capable sur un mot d'ordre de se manifester partout et simultanément ? S'agit-il, et ce serait une autre vague de cette jeunesse insurgée, possédée par les démons du désespoir et de la violence, dont les tumultes provocateurs sont un phénomène mondial ? Tricheurs et blousons noirs retrouveraient alors et, non sans logique, dans les signes antisémites le langage le mieux approprié à leur nihilisme.

DEPUIS quelque trois millénaires, l'antisémitisme est une constante de l'histoire et il ne saurait être traité seulement comme une espèce de ce genre tristement banal qu'est le racisme. La haine dont Israël a été l'objet avant et après le Christ vise moins une race qu'une tradition spirituelle qu'on voudrait extirper de la terre. Lorsque l'antisémitisme est le plus fanatique et le plus raisonné, il se réclame toujours d'une conception païenne de l'homme et du monde comme on le voit à deux extrémités de l'histoire avec les Séleucides et avec Hitler. Tout se passe comme si une religion de la nature, de l'orgueil de la vie et de la volonté de puissance proscrivait la religion de l'esprit. Le peuple des prophètes a été suscité pour délivrer l'humanité du paganisme et le paganisme partout où il reprend virulence et agressivité confirme cette vocation en persécutant Israël.

LA loi se vérifie pour ces antisémitismes en apparence théoriques, abstraits, de conséquences pratiques peu immédiatement visibles et dont il arrive à telle ou telle philosophie de faire un moment polémique de sa dialectique. Nietzsche, s'il avait horreur des antisémites vulgaires « qui ne peuvent pardonner aux Juifs d'avoir de l'esprit », pratiquait pour son compte une forme, qu'il croyait noble, de l'antisémitisme en faisant de cet esprit juif une inquiétude morbide, insupportable aux adorateurs de la terre et aux amants de la vie, dont il était. Et avant Nietzsche, le jeune Hegel instruisait le procès de la conscience juive qu'il accusait d'être l'esclave

de la transcendance et du mystère, de calomnier la beauté du monde, de déclarer aux idoles, aux images et aux mythes une guerre sacrilège : et si Hegel récusait ainsi la conscience juive, c'était pour mieux fabriquer cette prodigieuse interprétation païenne du christianisme qu'il a marquée de son génie et qui n'a pas fini de faire des ravages dans l'histoire.

LE christianisme prolonge et accomplit, disent les chrétiens, la tradition d'Israël : « Nous sommes spirituellement des Sémites », proclamait solennellement le pape Pie XI au moment où le nazisme venait de s'emparer de l'Allemagne. Aussi les chrétiens ne pourraient montrer à l'antisémitisme tolérance, complaisance, complicité qu'en trahissant la foi dont Israël a été l'origine et le principe. La prétendue malédiction d'Israël, châtiée de génération en génération pour « crime de déicide », qui fut reçue dans certains milieux chrétiens, n'est qu'une mythologie païenne cent fois réfutée et l'Église catholique a pris soin d'effacer de sa liturgie tel ou tel trait qui pouvait donner une apparence de justification à un ressentiment chrétien contre les Juifs. Et, nouvelle vérification de la loi énoncée plus haut, l'antisémitisme a été professé dans ces écoles d'extrême-droite qui faisaient à l'Église l'outrageant et menteur compliment d'avoir substitué un Christ sainelement « romain » au Jésus dangereusement oriental des « Écritures juives ». De ce côté aussi, il fallait paganiser le christianisme pour le rendre antisémite.

L'ANTISEMITISME est d'une extrême gravité parce qu'il met en question une idée de l'homme et toute une civilisation qui sont d'inspiration judéo-chrétienne et oui, historiquement considérés, débordent les limites des confessions religieuses. Faire la guerre aux Juifs parce qu'ils sont juifs, c'est aussi promouvoir des idolâtries de la terre, des mystiques de violence, des tyrannies totalitaires qui divinisent païennement les instincts charnels et qui sont un attentat contre tous les humanismes. Et c'est une pitié qu'on ait pu entendre récemment, à propos d'une querelle scolaire artificiellement dramatisée, les combattants affrontés faire de la laïcité et de la liberté de conscience et d'enseignement des principes ennemis, comme si ces valeurs n'avaient pas la même source — celle là même que voudraient tarir antisémitisme et racisme — et comme si la réconciliation des humanismes n'était pas la tâche fondamentale de notre siècle.